



Rapport 2011

Développement Durable



CAPI
L'AGGLO

www.capi-agglo.fr

SOMMAIRE



- **Edito** p. 4
- **Le développement durable** p. 7
- **Notre territoire** p. 8
- **Nos compétences** p. 9
- **Nos échelles d'intervention** p. 10
- **Notre politique de développement durable** p. 11

- **Nos démarches transversales de gouvernance** p. 13
- **Nos démarches de sensibilisation au développement durable** p. 19



- AXE 1** ➤ **Intégrer en amont la préservation et la valorisation de la biodiversité, des milieux et des ressources** p. 23
 - AXE 2** ➤ **Articuler urbanisme, habitat, mobilité et équilibre des espaces** p. 37
 - AXE 3** ➤ **Renforcer le développement économique par l'innovation** p. 43
 - AXE 4** ➤ **Rechercher l'équité territoriale et sociale** p. 51
 - AXE 5** ➤ **Devenir une collectivité exemplaire** p. 63
-
- **Synthèse et perspectives 2012** p. 80
 - **Glossaire** p. 82



ÉDITO

La CAPI, engagée depuis début 2010 dans une politique volontariste de développement durable, a souhaité donner à travers ce rapport une vision globale des actions lancées, en cours ou finalisées durant l'année 2011. Point d'appui d'une démarche d'amélioration continue dans ce domaine, il offre une visibilité aux élus, acteurs et citoyens du territoire sur l'avancement de la démarche de développement durable de la collectivité. La rédaction d'un rapport de ce type, a été rendu obligatoire pour les collectivités de plus de 50 000 habitants, par le Grenelle 2. Cependant, la CAPI souhaite aller au-delà en permettant à ce rapport d'être un véritable outil de dynamisation de la démarche.

Ce document a été élaboré en étroite collaboration avec l'ensemble des services de la CAPI afin d'être le plus exhaustif possible sur les actions menées en interne et dans nos politiques publiques. Il permettra ensuite d'être exposé au comité de suivi développement durable puis au conseil communautaire pour enfin revenir vers les services et se fixer des points d'amélioration.

Dans un premier temps, il fait état des spécificités de notre territoire et de nos engagements en matière de développement durable ainsi que des démarches

de gouvernance transversales et de sensibilisation menées par la CAPI. Dans un second temps, les actions sont présentées selon les 5 axes de la politique développement durable, en mettant en avant les grandes orientations qui guident cette politique.

Nous avons souhaité pour chaque action faire état de son avancement (lancement, en cours, terminée) et de sa transversalité avec les autres axes de la politique. Dans une logique de suivi et d'évaluation, nous avons également cherché à identifier les chiffres clés et indicateurs de réussite de l'action dans une logique d'amélioration continue, nous avons identifié les pistes d'améliorations et les perspectives d'actions pour les années futures.

Le rapport est un nouveau document pour les collectivités et celui-ci en est la première édition. Nous avons donc la volonté de le faire évoluer au fil du temps pour correspondre au mieux aux attentes de tous et montrer l'évolution de la démarche de développement durable de la CAPI. Il pourra également être le support de l'avancée des démarches communales de développement durable.



Monsieur Jean PAPADOPULO,
Vice-Président Développement
Durable CAPI





LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

« Un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs »
(Rapport Bruntland - 1987)

Les enjeux :

- Lutter contre le changement climatique provoqué par l'accroissement des gaz à effet de serre liés aux activités humaines,
- limiter et réduire la pollution de l'air, des sols et des eaux,
- préserver la biodiversité,
- lutter contre les inégalités génératrices d'exclusion.

Les Finalités :

Afin de répondre à ces enjeux, il convient de concevoir un développement durable du territoire qui est une forme conciliant l'environnement, l'économie et le social. C'est un développement :

- respectueux des ressources naturelles et des écosystèmes,
- qui garantit l'efficacité économique,
- qui prend en compte l'épanouissement de tous les êtres humains, à travers la lutte contre la pauvreté, contre les inégalités, contre l'exclusion et la recherche de la cohésion sociale et de l'équité.

La mise en œuvre du développement durable s'accompagne d'une gouvernance locale pour une transversalité des enjeux et une participation de tous.



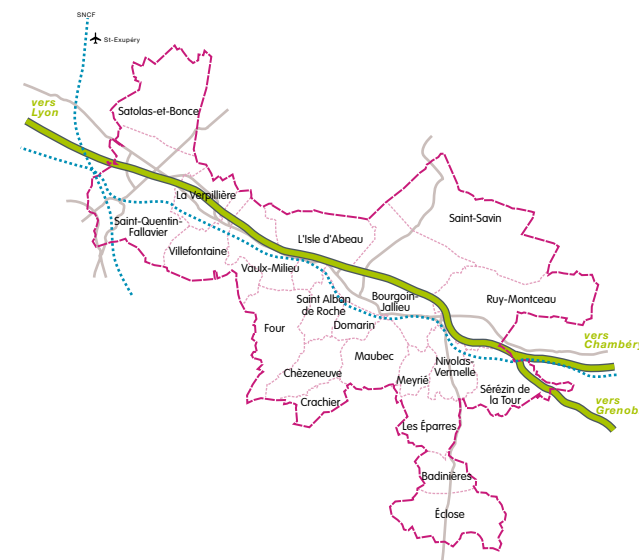
NOTRE TERRITOIRE

Jeune agglomération dynamique et attractive, la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère constitue la cinquième agglomération de la Région Rhône-Alpes.

La CAPI est un territoire qui a toujours souhaité concilier cadre de vie agréable et durable avec le développement de sa population et de ses activités. Son développement durable cherche à répondre aux questions suivantes :

- Comment allier protection de l'environnement, des espaces naturels et développement économique et de l'habitat ?
- Comment, au regard du bilan carbone et de la vulnérabilité du territoire aux effets du changement climatique, réduire nos émissions de gaz à effet de serre et s'adapter ?
- Sur notre territoire où 95% des déplacements se font en voiture, comment inciter les habitants à se déplacer autrement ?
- Comment produire nos 1 000 logements par an en conciliant mixité sociale et efficacité énergétique ?

- Au regard de la pression foncière, comment favoriser une agriculture durable ?
- Comment dans nos quartiers en CUCS*, permettre l'accès à l'emploi de tous ?
- Au regard des différents services que nous apportons à la population (petite enfance, culture, sports,...), comment favoriser un accès équitable à tous ?
- Comment maîtriser en interne nos consommations énergétiques et gérer nos déchets ?
- Comment concevoir un aménagement durable et un cadre de vie agréable pour tous sur notre territoire en prenant en compte les enjeux ci-dessus ?
- ...



Face à ces problématiques, la CAPI cherche à apporter des solutions plus durables et efficaces. Ce rapport présente certaines actions permettant d'apporter des réponses aux enjeux du territoire.

* : Mots ayant un renvoi au glossaire

NOS COMPÉTENCES

La CAPI exerce une douzaine de compétences. Elles relèvent de trois niveaux : obligatoires et optionnelles fixées par la loi Chevènement de 1999, ainsi que facultatives définies par les élus de la CAPI.

De part ses compétences, la CAPI est un acteur incontournable dans la mise en œuvre du développement durable. En effet, elle s'est donnée une douzaine de compétences qui participent chacune déjà aux objectifs de développement durable. Néanmoins, celles-ci doivent œuvrer ensemble pour un développement plus durable du territoire.

4 compétences obligatoires

- Développement économique
- Aménagement de l'espace communautaire
- Équilibre social de l'habitat
 - Politique de la Ville

Les compétences optionnelles

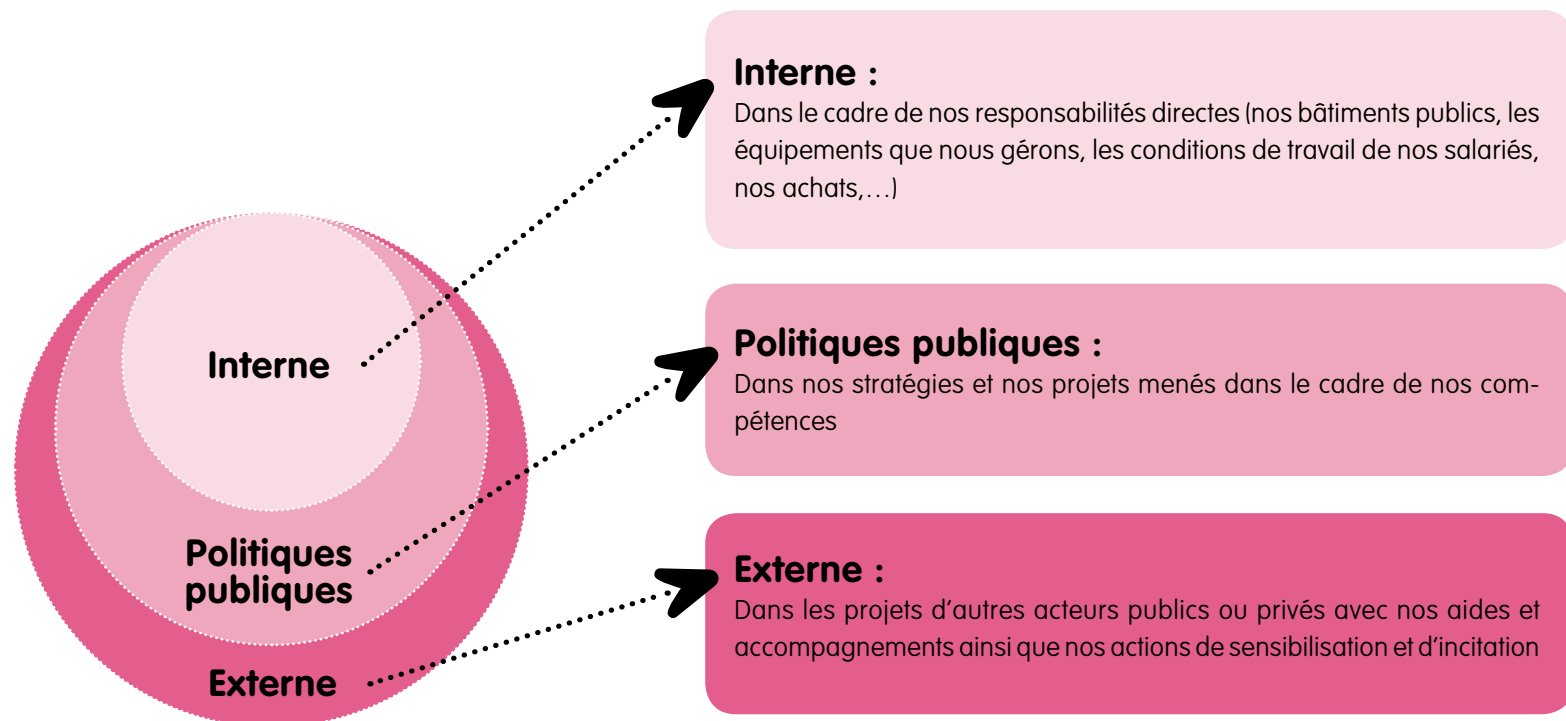
- Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire
- Création ou aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire
- Aménagement des sites propres pour transports en commun
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- Action sociale d'intérêt communautaire

Les compétences facultatives

- Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie
 - Assainissement
 - Eau
- Éclairage public et feux tricolores
 - Sécurité incendie

NOS ÉCHELLES D'INTERVENTION

Que ce soit directement ou indirectement, sur son propre fonctionnement ou dans ses politiques publiques, la CAPI intervient à plusieurs échelles dans la mise en œuvre du développement durable.



NOTRE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Au regard des enjeux planétaires et locaux, l'ambition du territoire, est de passer du concept de la Ville Nouvelle, « Ville à la campagne » pour tendre vers une « Agglomération durable ».

Une «Agglomération durable»

Cette orientation a été affirmée dans le plan de mandat. C'est pourquoi en janvier 2010, la collectivité s'est engagée à partir de ses différentes compétences dans une politique de développement durable à travers 5 axes stratégiques :

- 1 - Intégrer en amont la préservation et la valorisation de la biodiversité, des milieux et des ressources.
- 2 - Articuler urbanisme, habitat, mobilité et équilibre des espaces.
- 3 - Renforcer le développement économique par l'innovation.
- 4 - Rechercher l'équité territoriale dans les domaines de l'action sociale.
- 5 - Devenir une collectivité exemplaire en intégrant en interne les enjeux du développement durable.

Une politique de développement durable

Ces axes stratégiques regroupent à la fois les différents piliers du développement durable et à la fois les compétences de la CAPI. Il s'agit donc de bien coordonner les actions relevant de chacun d'entre eux, dans le but de mener à bien la politique de développement durable.

4 principes d'actions ont été retenus :

- participation de tous les acteurs avec un principe de gouvernance alliant information et concertation entre élus et acteurs du territoire,
- pilotage de la politique centrée sur la démocratie et la transparence,
- cohérence et transversalité des actions avec une meilleure articulation et une cohérence entre les services, avec les communes membres et les territoires partenaires,

- amélioration continue avec des évaluations régulières et des propositions d'avancement.

Un comité de suivi de la politique développement durable composé d'élus ainsi que de personnel de l'administration a été créé début 2010. Ce comité de suivi se réunit une fois par trimestre afin de suivre, coordonner, valider ou amender, les projets relatifs au développement durable. Cette instance transversale est un lieu de débat permettant l'adoption d'une vision globale sur les projets suivis.





NOS DÉMARCHES DE GOUVERNANCES TRANSVERSALES

Parce que le développement durable ne s'arrête pas aux frontières administratives, les relations interterritoriales sont nécessaires pour partager des objectifs et des projets communs. Afin de multiplier les effets des politiques dans une démarche transversale de développement durable, la CAPI s'est engagée dans le GPRA* ainsi que dans la gouvernance métropolitaine et le PCET*.

Le GPRA (Grand Projet Rhône-Alpes)

Il réunit les Communautés de Communes des Vallons de la Tour, des Collines du Nord Dauphiné et la CAPI pour inventer en Nord Isère, le territoire de demain et en faire une référence en matière de développement durable

plus particulièrement dans le domaine de la construction et celui de l'aménagement et de l'urbanisme : le Nord Isère Durable.

La gouvernance métropolitaine

Elle permet de réunir avec la CAPI, les intercommunalités du Grand Lyon, de Saint-Etienne Métropole et de Vienn'Agglo autour d'une ambition commune : porter des actions concrètes dans les domaines de l'économie, de la culture, des transports et de l'aménagement afin de promouvoir un développement durable et de renforcer le rayonnement et l'attractivité du territoire métropolitain.

Le PCET (Plan Climat Energie Territorial)

Le PCET*, sur le même territoire que le GPRA*, a pour objectif de construire une stratégie locale de développement durable orientée sur les enjeux énergétiques et climatiques, avec des ambitions affirmées et partagées par les acteurs du territoire, pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et adapter ce territoire aux effets du changement climatique.

* : Mots ayant un renvoi au glossaire

GPRO (Grand Projet Rhône-Alpes) :

Inventer le territoire de demain et en faire une référence en matière de développement durable, d'éco-aménagement et plus particulièrement en matière d'éco-construction.



Vote du protocole

Au titre de sa politique des Grands Projets structurants pour Rhône-Alpes, la Région a validé le projet de protocole d'accord 2011-2015 entre la CAPI, les communautés de communes des Collines du Nord Dauphiné, des Vallons de la Tour et la Région Rhône-Alpes. La durée du protocole est établie pour une période de 5 ans à compter de sa signature soit un programme d'actions pour la période 2011-2015.

Les principaux points :

- créer et mettre en œuvre le pôle national d'assemblage des solutions pour la construction durable,
- accompagner le territoire dans l'innovation, définir de nouveaux modes de faire en matière de construction, d'aménagement et d'urbanisme,
- mobiliser les moyens financiers pour les expérimenter.

ETAT D'AVANCEMENT :	
EN LIEN AVEC L'AXE :	1, 2, 3, 4 et 5

CHIFFRES CLÉS :

Dépense totale :

19 898 950 €

Participation demandée par les 3 intercommunalités à la Région Rhône-Alpes :

10 000 000 €

PERSPECTIVES :

Lancement du projet de référentiel aménagement durable.

Préfiguration de la Plateforme d'Innovation ASSTUS*.

* : Mots ayant un renvoi au glossaire

Ces symboles informent sur l'état d'avancement du projet :



Action en phase de lancement



Action en cours



Action terminée

Métropolisation :

Coopération entre les 4 agglomérations dans un esprit fédératif pour mettre en œuvre des actions d'intérêt métropolitain.

Avancement de la métropolisation : la création du pôle métropolitain

À l'issue de 2 années riches et positives pour la coopération métropolitaine les acteurs souhaitent aujourd'hui faire évoluer le dispositif de coopération au regard des nouvelles dispositions législatives offertes par la loi n° 2010-1563 du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales en créant un pôle métropolitain. L'année 2011, au-delà des actions développées, a été consacrée à la préparation de la création du pôle métropolitain dont les orientations sont les suivantes :

Economie, innovation, enseignement supérieur, recherche :

- élaborer une stratégie métropolitaine de développement économique et organiser une offre territoriale d'accueil des entreprises,
- structurer et animer les filières métropolitaines,

- valoriser l'attractivité du territoire métropolitain par des actions de promotion et de prospection.

Mobilités et déplacements :

- développer de nouvelles pratiques de mobilités et de transports.

Aménagement et planification des territoires :

- promouvoir un modèle de développement durable de l'espace.

Culture, loisirs et tourisme :

- initier une identité territoriale partagée par les habitants au travers d'évènements métropolitains.

Il s'agit de mutualiser les moyens dans des actions communes, de mettre en place une gouvernance à l'échelle de ce bassin de vie ainsi que des instances de concertation.



ETAT
D'AVANCEMENT :



EN LIEN AVEC
L'AXE :

1, 2, 3 et 4

CHIFFRES CLÉS :

140 communes

PERSPECTIVES :

Création officielle du pôle métropolitain et mise en place de ses équipes : printemps 2012.

Missions du pôle métropolitain : mettre en œuvre des actions d'intérêts métropolitain selon le document d'orientations.

Ces symboles informent sur l'état d'avancement du projet :



Action terminée



Action en cours



Action terminée

PCET (Plan Climat Energie Territorial) :

Inventer une stratégie locale de développement durable alliant réduction des émissions de gaz à effet de serre et adaptation du territoire aux effets du changement climatique.

Réalisation des diagnostics territoire et patrimoine et compétences

Sur le volet territoire, les 3 intercommunalités ont réalisé le Bilan Carbone® (émissions de gaz à effet de serre directes et indirectes) du territoire. Elles ont également étudié la vulnérabilité du territoire aux effets du changement climatique en sollicitant des organismes experts (SMABB*, ONF*, Agence d'urbanisme, CCI*, ...).

Sur le volet interne, chacune des intercommunalités a réalisé son Bilan Carbone® patrimoine et compétences afin d'évaluer ses émissions de gaz à effet de serre. Suite au diagnostic, un groupe de travail composé des ambassadeurs développement durable (voir axe 5), s'est réuni lors d'un 1^{er} atelier pour élaborer un plan d'actions visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre de la CAPI.

ETAT D'AVANCEMENT :



EN LIEN AVEC L'AXE :

1, 2, 3, 4 et 5

CHIFFRES CLÉS :

Emissions de gaz à effet de serre 2010 :

> Territoire des 3 intercommunalités, environ :

1 113 000 tonnes équivalent CO²

> Patrimoine et compétences CAPI, environ :

27 400 tonnes équivalent CO², dont **6 000 tonnes** pour le fonctionnement général

PERSPECTIVES :

Territoire des 3 intercommunalités : ateliers territoriaux pour élaborer un programme d'actions.

Patrimoine et services CAPI : 2^{ème} atelier pour l'élaboration des fiches actions et mise en œuvre du plan d'actions.

Total des émissions de GES du territoire en téq CO₂



- 1 : Industries de l'énergie
- 2 : Procédés industriels
- 3 : Tertiaire
- 4 : Résidentiel
- 5 : Agriculture et pêche
- 6 : Transport de marchandises
- 7 : Déplacement de personnes
- 8 : Construction et voirie
- 9 : Fin de vie des déchets
- 10 : Fabrication de futurs déchets
- 11 : Alimentation

Ces symboles informent sur l'état d'avancement du projet :



Action en phase de lancement



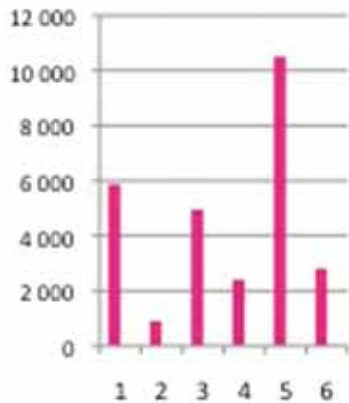
Action en cours



Action terminée

* : Mots ayant un renvoi au glossaire

Total des émissions de GES de la CAPI en téq CO₂



- 1 : Fonctionnement général
- 2 : Eclairage public
- 3 : Voirie
- 4 : Eau potable et assainissement
- 5 : Collecte et traitement des déchets
- 6 : Transports urbains

Dialogue Territorial du Plan Climat Energie Territorial

L'élaboration du PCET* s'appuie sur un dialogue territorial ponctué de forums et d'ateliers territoriaux. Ce dialogue a permis la tenue d'un forum en 2010 et de 2 en 2011. Les acteurs de ce dialogue sont aussi bien les particuliers et associations que les collectivités et institutions ou encore les entreprises. La transparence de celui-ci est assurée par la mise en place d'un comité de sages, ayant pour rôle d'authentifier cette démarche. Enfin, un comité d'orientation a également été créé pour donner un avis éclairé sur les objectifs du PCET* et sur son plan d'actions.



Ces symboles informent sur l'état d'avancement du projet :



Action en phase de lancement



Action en cours



Action terminée

* : Mots ayant un renvoi au glossaire

ETAT D'AVANCEMENT :



CHIFFRES CLÉS :

4 forums

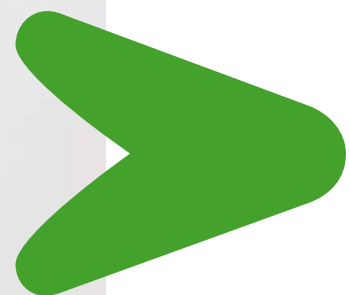
18 ateliers territoriaux
(2 vagues de 9 ateliers)

2 comités d'orientation

PERSPECTIVES :

2012 : 2 séries de 9 ateliers territoriaux et 1 forum pour la construction et le partage du plan d'actions.





NOS ACTIONS DE SENSIBILISATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le développement durable concerne toutes les générations habitant le territoire, dans leurs pratiques individuelles ou professionnelles. Afin de leur communiquer des informations sur leurs possibilités d'amélioration en termes de développement durable, la CAPI organise des événements de **sensibilisation aux pratiques responsables** sur différentes thématiques.

Que se soit dans le cadre d'évènements nationaux, comme la semaine du développement durable, ou locaux comme la biennale de l'éco-construction, la CAPI présente ses actions de développement durable, les dispositifs en cours et met en avant les solutions locales offertes aux habitants.



Sensibiliser au développement durable :

La CAPI participe et organise des événements sur le thème du développement durable.

La biennale de l'éco-construction

La 1^{ère} Biennale de l'éco-construction qui s'est déroulée du 23 au 25 septembre a été organisée à Cessieu par les collectivités du Nord Isère. Les objectifs de cette biennale étaient :

- sensibiliser et promouvoir les entreprises en éco-construction,
- promouvoir les «solutions constructives» et les innovations,
- sensibiliser le grand public
- sensibiliser les élus locaux et valoriser les réalisations publiques,
- valoriser le Nord Isère, territoire de référence pour l'éco-construction.

La CAPI était partie prenante de cette biennale avec des stands d'informations et des conférences.

ETAT
D'AVANCEMENT :



EN LIEN AVEC
L'AXE :

1 et 3

CHIFFRES CLÉS :

4000 visiteurs

PERSPECTIVES :

2013 : organisation d'une nouvelle édition en articulation avec le GPRA* et ASSTUS*.



La semaine du développement durable

Pour l'édition 2011 de la semaine du développement durable, qui a lieu du 1^{er} au 7 avril, la CAPI a décidé de se lancer dans l'aventure en programmant des activités et en recensant les manifestations qui ont lieu sur son territoire afin de sensibiliser les habitants au développement durable. Un dépliant a été publié pour annoncer les événements de la semaine. Les manifestations CAPI 2011 :

- journée de « l'environnement.nette » en partenariat avec le SMND* et les communes de la CAPI avec le nettoyage de printemps et un pôle d'animation sur la thématique « Réduisons nos déchets – consommation malin »,
- projection d'un film sur le progrès industriel et ses conséquences écologiques à la médiathèque de L'Isle d'Abeau,
- visite de la réserve naturelle de Saint-Bonnet sur la commune de Villefontaine.

Ces symboles informent sur l'état d'avancement du projet :



Action en phase de lancement



Action en cours



Action terminée

* : Mots ayant un renvoi au glossaire



ETAT
D'AVANCEMENT :



EN LIEN AVEC
L'AXE :

1 et 3

CHIFFRES CLÉS :

120 visiteurs

au pôle de « la journée de l'environnement.
nette »

PERSPECTIVES :

2012 : relais de communication sur les
événements pendant cette semaine et
organisation d'un challenge intercommunal
développement durable.

La sensibilisation des CME* à la construction durable

En juin 2011, la CAPI a organisé la 2^{ème} rencontre
des Conseils Municipaux d'Enfants du territoire
aux Grands Ateliers sur la thématique des éco-
constructions. Cette manifestation avait pour
objectif d'initier et de sensibiliser les enfants à
la construction durable et aux éco-matériaux.

ETAT
D'AVANCEMENT :



EN LIEN AVEC
L'AXE :

1 et 3

CHIFFRES CLÉS :

6 CME* soit **85 participants**

PERSPECTIVES :

Mai/juin 2012 : prochaine rencontre des
CME* (thématique: énergie climat).

Une conférence expéri- mentale autour du soleil

Le 21 novembre 2011, la CAPI a organisé une
conférence sur le thème : « électricité, fille
du soleil ». Les participants ont pu découvrir
comment l'homme utilise l'énergie du soleil
des premiers bâtiments à énergie positive
en passant par les fermes solaires, jusqu'au
processus pour convertir l'énergie des photons
en électricité.

ETAT
D'AVANCEMENT :



EN LIEN AVEC
L'AXE :

1 et 3

CHIFFRES CLÉS :

200 participants

PERSPECTIVES :

Tous les ans ont lieu 4 conférences
expérimentales.

Ces symboles informent sur l'état d'avancement du projet :



Action en phase de lancement

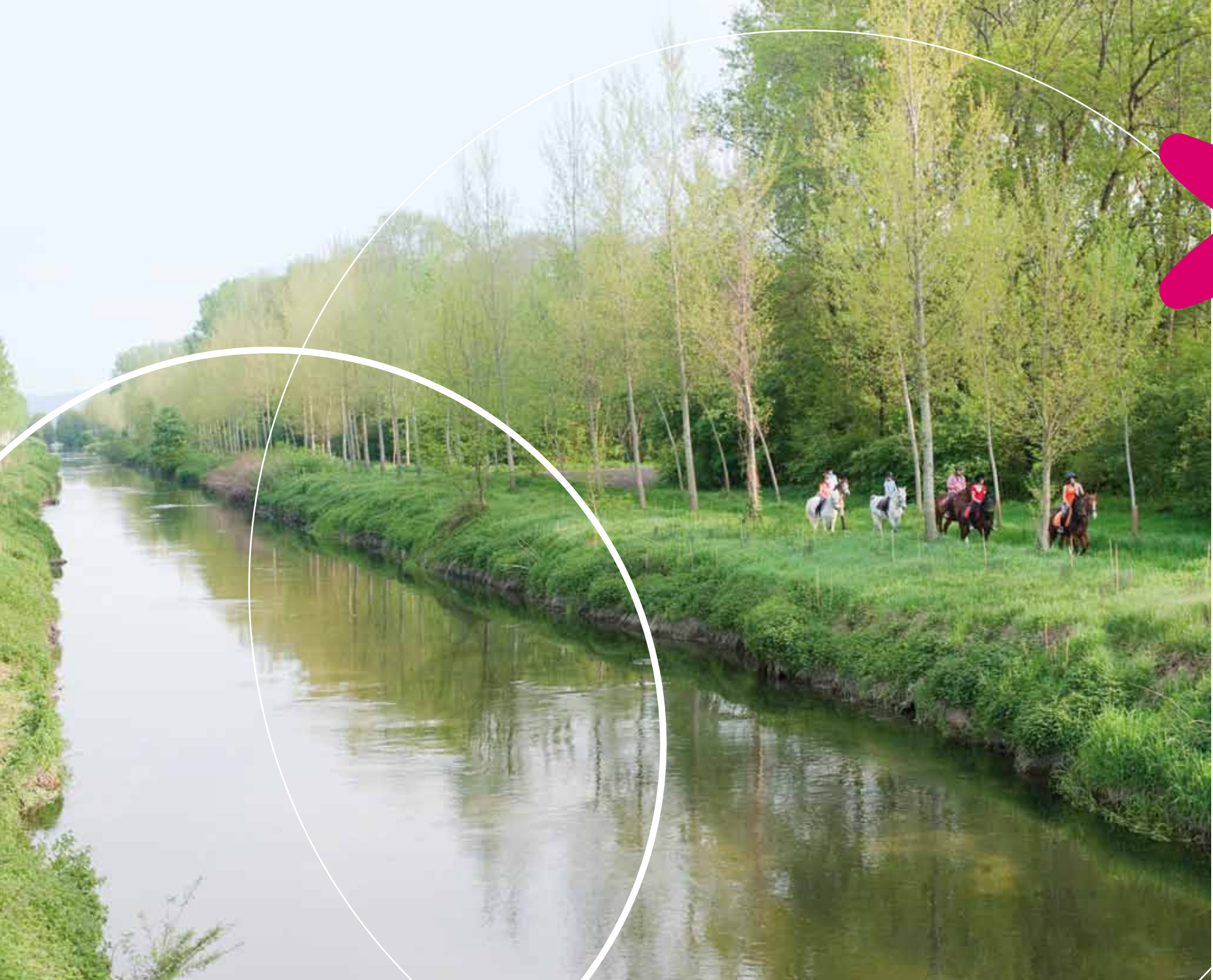


Action en cours



Action terminée

* : Mots ayant un renvoi au glossaire



AXE 1

INTÉGRER EN AMONT LA PRÉSERVATION ET LA VALORISATION DE LA BIODIVERSITÉ, DES MILIEUX ET DES RESSOURCES

Le territoire de l'agglomération, espace périurbain, présente de nombreux espaces naturels avec des intérêts faunistique et floristique. Dans un objectif de **préservation et de valorisation de la biodiversité et des milieux** qui composent le territoire, la CAPI labellise ces espaces, et invite les habitants à venir les découvrir.

Dans son objectif de préservation de l'environnement et avec la volonté d'offrir un cadre de vie agréable aux habitants du territoire, la CAPI s'efforce de préserver les ressources naturelles pour garantir une **qualité de l'eau et de l'air** à la population. Dans ce cadre, des mesures sont mises en place pour limiter les risques de pollution tant sur le volet eau avec la protection des captages, l'accompagnement des agricul-

teurs sur ces sites, la mise en place d'un schéma directeur, que sur le volet assainissement en adoptant des mesures sur les rejets industriels et les eaux pluviales et en dimensionnant les STEP* au regard de l'évolution de la population.

La **réduction des consommations énergétiques** sur le territoire est également un axe fort de la politique développement durable et notamment du PCET*. Ainsi, la CAPI agit sur ses chantiers de voiries en utilisant des matériaux recyclés mais surtout en utilisant d'autres méthodes de production, moins énergivores. Le volet **éclairage public** connaît lui aussi un **verdissement** avec la mise en œuvre d'une stratégie d'éclairage alliant identité du territoire et économie d'énergie : le Plan lumière et de nuit.

Bien que déléguée, la compétence déchets devient une préoccupation de la CAPI qui tente de **valoriser les déchets** des habitants avec notamment la collecte et la valorisation des TLC*.

Les objectifs de l'axe 1 :

- Préserver et valoriser la biodiversité et les milieux
- Préserver la ressource en eau et lutter contre les pollutions
- Lutter contre la pollution de l'air
- Réduire les consommations énergétiques
- Réduire et valoriser les déchets

* : Mots ayant un renvoi au glossaire

Préserver et valoriser la biodiversité et les milieux

La pression devient de plus en plus forte sur les espaces naturels, il convient alors de protéger et préserver les espaces et les espèces pour enrayer la perte de la biodiversité.

Agrandissement de la Réserve Naturelle de Saint Bonnet

Tortues cistudes, héron blongios ou pourpré, ... le secteur de Saint Bonnet est en réserve naturelle volontaire depuis 1987. Pour la CAPI, 2011 est marquée par le renouvellement de son agrément auprès de la Région Rhône-Alpes, en tant que Réserve Naturelle Régionale. Pour éviter un enclavement de la réserve, la CAPI a décidé de faire rimer renouvellement et agrandissement. L'agrément est donné pour 5 ans.



ETAT D'AVANCEMENT :

CHIFFRES CLÉS :

Superficie de la réserve avant agrandissement :

31 ha

Après agrandissement :

51,4 ha

PERSPECTIVES :

Prise en compte des connectivités avec les autres espaces naturels et de la maîtrise de la qualité de l'eau dans le plan de gestion de la réserve.

Labellisation d'Espaces Naturels Sensibles (ENS)

L'étang de Fallavier et du Vallon du Layet : 1^{er} de la liste ! La CAPI a proposé plusieurs sites au Conseil Général de l'Isère pour une labellisation en ENS*. Un diagnostic favorable en 2011, portant sur la biodiversité et l'intérêt écologique et pédagogique, va permettre une labellisation d'un premier ENS*, l'Etang de Fallavier et du Vallon du Layet.



Ces symboles informent sur l'état d'avancement du projet :



Action en phase de lancement



Action en cours



Action terminée

* : Mots ayant un renvoi au glossaire

ETAT
D'AVANCEMENT :



CHIFFRES CLÉS :

Superficie de l'ENS* :

70 ha

PERSPECTIVES :

Labellisation attendue en 2012 :
Marais de ville et gravière d'Ecorcheboeuf
à Villefontaine ou espace de Monseard à
Vaulx-Milieu.

Création d'un sentier pédagogique sur le site du golf

Préservation, valorisation, sensibilisation, le Golf Public des 3 Vallons, situé à L'Isle d'Abeau, prend soin de la biodiversité ! La CAPI a pour projet d'améliorer et développer la biodiversité sur le site du Golf mais également de sensibiliser les populations à l'importance de la sauvegarde de nombreuses espèces végétales et animales par la création d'un sentier pédagogique. Cette année, une convention a été signée avec le lycée agricole de Saint-Jean-de-Bournay afin de créer des vergers et préparer le parcours. Un hôtel à insectes a déjà été implanté.



ETAT
D'AVANCEMENT :



PERSPECTIVES :

2012 : Réalisation du profil du sentier
botanique (par l'association Naturama).

Création d'un livret pédagogique et de
pancartes.

Installation de ruches.

Ces symboles informent sur l'état d'avancement du projet :



Action en phase de lancement



Action en cours



Action terminée

* : Mots ayant un renvoi au glossaire


Préserver la ressource en eau et lutter contre les pollutions

L'eau est une ressource nécessaire à l'homme mais également à certaines activités économiques. Cependant, elle souffre des pressions qu'exercent sur elle les activités humaines. Il convient de préserver cette ressource en termes de quantité comme de qualité.



Création d'un schéma directeur eau potable

Assurer un service permanent avec une eau suffisante et de qualité, telle est la mission relevant de la compétence eau de la CAPI. Afin de cibler les priorités d'investissement tout en répondant à des objectifs de diminution des pertes sur le réseau et de santé publique (liée aux pesticides), un schéma directeur est en route. Le diagnostic et les modélisations (état actuel et futur) ont été validés en septembre 2011. Le programme de travaux se profile.

ETAT D'AVANCEMENT : 

PERSPECTIVES :

Lancement du programme de travaux.

Mise en œuvre des périmètres de protection des captages

Afin de garantir une qualité de l'eau, un état des lieux des captages avec des campagnes complémentaires de mesures de qualité de l'eau a été réalisé pour établir la liste de captages à conserver et à protéger.

ETAT D'AVANCEMENT : 

CHIFFRES CLÉS :

17 captages
sont non protégés et ont fait l'objet d'une étude

PERSPECTIVES :

2012 : dépôts de 9 dossiers préalables à l'avis de l'hydrogéologue et choix d'abandon ou non de captages sur tout le territoire.

Ces symboles informent sur l'état d'avancement du projet :

-  Action en phase de lancement
-  Action en cours
-  Action terminée

Réflexion sur les poursuites des mesures agro-environnementales

Pesticides, nitrate, les seuils sont dépassés sur 3 captages ! La CAPI en partenariat avec la Chambre d'agriculture et l'Agence de l'eau incite donc les agriculteurs à améliorer leurs pratiques agricoles pour diminuer les intrants (pesticides, herbicides, nitrates), dans les secteurs à enjeux. Les agriculteurs peuvent opter pour de la remise en herbe, la diminution de la fertilisation ou la réduction des produits phytosanitaires. Programmées pour 5 ans, des mesures agro-environnementales arrivent à expiration sur certains captages en 2012. La CAPI est en réflexion sur les possibilités de poursuite.

ETAT
D'AVANCEMENT :



EN LIEN AVEC
L'AXE :

3

CHIFFRES CLÉS :

28 agriculteurs engagés

245,4 ha contractualisés

67% de la SAU* contractualisée

PERSPECTIVES :

Proposition d'un nouveau dispositif financier et programme d'actions pour le captage du Vernay.



Ces symboles informent sur l'état d'avancement du projet :



Action en phase de lancement



Action en cours



Action terminée

* : Mots ayant un renvoi au glossaire

➤ **La CAPI a établi une convention de partenariat « Objectif : Ensemble pour l'eau » (2010 – 2012)** avec l'Agence de l'eau, l'Etat, le SMABB*, et le collectif « Objectif Bourbre ». L'objectif de cette convention est d'améliorer la qualité de la Bourbre en luttant contre les rejets diffus non domestiques. Un plan d'actions a été établi et plusieurs actions 2011 relèvent de ce partenariat :



Mise à niveau des 2 STEP (STation d'EPuration des eaux usées)

Afin d'assurer une qualité de l'eau et de supporter l'évolution démographique, la CAPI redimensionne ses STEP* :

- La STEP* de Bourgoin-Jallieu : les travaux sont en cours (80% d'avancement).
- La STEP de Saint-Quentin-Fallavier : la station est en phase de projet.

ETAT D'AVANCEMENT :	➤
EN LIEN AVEC L'AXE :	2

CHIFFRES CLÉS :

Budget : environ **50 millions d'euros**

PERSPECTIVES :

STEP* de Bourgoin-Jallieu : mise en service de la 2^{ème} et dernière file.
 STEP* de Saint-Quentin-Fallavier : choix des entreprises.

* : Mots ayant un renvoi au glossaire

Ces symboles informent sur l'état d'avancement du projet :



Action en phase de lancement



Action en cours



Action terminée

Manifestation de lancement de l'opération « Objectif : Ensemble pour l'eau »

Informier et fédérer les entreprises autour de cette opération est le mot d'ordre. Ainsi, une plaquette d'informations a été réalisée et une manifestation de lancement programmée le 6 mai 2011. Les partenaires de l'opération et un industriel (société Decomatic) sont intervenus pour informer et sensibiliser les élus et industriels.

ETAT
D'AVANCEMENT :



CHIFFRES CLÉS :

40 participants environ

Etude sur les effluents non domestiques secteur ouest

2010 a marqué le lancement de l'étude concernant les effluents non domestiques sur le secteur ouest et 2011 la réalisation des enquêtes auprès des industriels, pour mieux connaître et maîtriser les rejets non domestiques sur le secteur. L'objectif était d'identifier les dysfonctionnements sur deux aspects : les rejets des eaux usées et pluviales (liquide), le stockage des déchets et les risques de pollutions accidentelles. Débouchés de l'opération : signatures d'arrêtés d'autorisation de rejets dans le réseau d'assainissement collectif et surtout de conventions spéciales de déversement (voir actions suivantes sur les nouvelles conventions). Ce recensement permettra d'orienter la collectivité pour dialoguer avec les établissements les plus impactants et ceux non conformes pour procéder si nécessaire à des travaux de mise en conformité.

ETAT
D'AVANCEMENT :



CHIFFRES CLÉS :

296 industriels enquêtés

PERSPECTIVES :

Signature des arrêtés et conventions.



Ces symboles informent sur l'état d'avancement du projet :



Action en phase de lancement



Action en cours



Action terminée

Mise à jour des conventions spéciales de déversement des effluents non domestiques

Les conventions spéciales de déversement spécifient les conditions techniques et financières du déversement, elles mentionnent notamment les niveaux de rejets à ne pas dépasser, le calcul de la redevance assainissement en fonction de la pollution rejetée, les fréquences d'analyse d'autocontrôle par l'entreprise,... La démarche menée consiste à remettre à plat ces conventions dans l'objectif d'arriver à une équité de traitement sur tout le territoire et de définir des règles permettant le versement d'une redevance en fonction des rejets. Dernière étape : rédaction d'une convention type plus incitative en termes de maîtrise de la pollution.

ETAT D'AVANCEMENT : 

PERSPECTIVES :

Négocier les conventions avec les entreprises



Campagne de mesure et d'autosurveillance des rejets des déversoirs d'orages

Les déversoirs d'orage rejettent les eaux (usées et pluviales) directement à la rivière. Afin de minimiser ces rejets et donc d'améliorer la qualité de la Bourbre, il est nécessaire de les équiper d'appareils de mesures pour suivre leur fonctionnement et l'optimiser au quotidien. L'objectif de ces installations : réaliser une campagne de mesure, en débit et en pollution, pour connaître les fréquences et volumes de rejets, ainsi que les pollutions rejetées. Les études ont débuté fin 2010.

ETAT D'AVANCEMENT : 

CHIFFRES CLÉS :

19 sites à équiper

PERSPECTIVES :

2012 : Mise en place des équipements de mesures.

Ces symboles informent sur l'état d'avancement du projet :

-  Action en phase de lancement
-  Action en cours
-  Action terminée

Lutter contre la pollution de l'air

A l'extérieur comme à l'intérieur des bâtiments, les activités humaines influent sur la qualité de l'air. Souvent invisibles, les polluants de l'air ont des impacts sur la santé des populations.

Etude sur la qualité de l'air intérieur des crèches

Benzène, formaldéhyde, phtalates, que trouve-t-on dans l'air intérieur des crèches ? Pour le savoir, la CAPI a participé à une étude nationale portant sur des questions de santé publique en vue d'établir des normes de qualité de l'air intérieur satisfaisante pour les établissements recevant du jeune public. 2 structures petite enfance ont servi de sites test : les crèches « Le P'tit Mousse » à Bourgoin-Jallieu et « Les 3 Vallons » à L'Isle d'Abeau. Les mesures ont été réalisées par Sup'Air (Association de Surveillance de la Pollution de l'Air en Nord Isère). Depuis de nouvelles normes sont parues en décembre 2011.

ETAT
D'AVANCEMENT :



EN LIEN AVEC
L'AXE :

4

PERSPECTIVES :

Nécessité pour la CAPI de mesurer la qualité de l'air de tous ses équipements petite enfance et de prévoir des travaux ou actions respectant les nouvelles normes.



Ces symboles informent sur l'état d'avancement du projet :



Action en phase de lancement



Action en cours



Action terminée

Réduire les consommations énergétiques

Dans son fonctionnement et ses compétences la CAPI émet 27 400 TeqCO2 de gaz à effet de serre. Emis par différents secteurs d'activités, ils jouent un rôle important dans le réchauffement climatique.




Mise en place d'une démarche environnementale expérimentale pour les chantiers de voiries

Goudron et bitume riment-ils avec environnement ? La CAPI a décidé de faire le test. 4 points sont développés dans cette démarche expérimentale :

- 1 - L'utilisation de matériaux recyclés pour les remblais.
- 2 - L'utilisation de matériaux recyclés dans la fabrication des bétons bitumineux.
- 3 - Une méthode de fabrication des bétons bitumineux basse calorie.
- 4 - Fabrication des bétons bitumineux à base de liant végétal.

Démarche déjà en cours pour les points 1 et 2 et opération grandeur nature sur la voirie des Escoffiers à Villefontaine pour le point 3 avec visite des élus et techniciens du territoire.

ETAT D'AVANCEMENT : 

CHIFFRES CLÉS :

- Chantier test des Escoffiers :
- > **21,6%** de réduction des émissions de gaz à effet
 - > **33,6%** d'économie de matière première

Amélioration des conditions de travail par la diminution des odeurs et de la fumée

Double affichage travaux et environnement sur les chantiers

PERSPECTIVES :

2012 : test du point 4 et développement de la démarche à tous les chantiers de voiries.

Nouveaux panneaux de chantiers réutilisables.

Ces symboles informent sur l'état d'avancement du projet :

-  Action en phase de lancement
-  Action en cours
-  Action terminée

Elaboration et mise en œuvre du plan lumière et de nuit

Adopté en 2010, le plan lumière offre une stratégie d'éclairage public pour l'ensemble du territoire et met en valeur les axes structurants que représentent les RD* 1006 et 1085, les bâtiments de la CAPI, et concerne bien entendu les travaux courants d'éclairage public. De la création d'une identité territoriale grâce à la lumière en passant par la préservation de la ressource naturelle qu'est la nuit, le plan lumière a également pour principe la limitation des consommations énergétiques et des nuisances. 2011, en avant pour la première tranche de la mise en lumière de la RD* 1006 !

Dans ce cadre, les ballons fluos sont remplacés par des iodures métalliques et quand c'est nécessaire des têtes d'éclairage sont également changées. Quant aux feux tricolores, ils passent aux leds. Efficacité de l'éclairage et économie d'énergie assurées !

ETAT
D'AVANCEMENT :



CHIFFRES CLÉS :

Economie d'énergie à terme :
25% de la consommation actuelle

PERSPECTIVES :

2012/2013 : mise en lumière de la RD* 1006 et éclairage des bâtiments CAPI.



Ces symboles informent sur l'état d'avancement du projet :



Action en phase de lancement



Action en cours



Action terminée

* : Mots ayant un renvoi au glossaire

Réduire et valoriser les déchets

La production d'ordures ménagères a doublé en 40 ans au niveau national et aujourd'hui chaque français produit 374kg (en 2009) de déchets par an. Entre réduction à la source et recyclage ou valorisation, des actions sont possibles.



Des tickets aux badges pour les bus et les piscines

Depuis mars 2011, les transports en commun de l'agglomération connaissent une évolution dans le système de titres de transports. Fini les nombreux tickets en papier, ils sont remplacés par la carte OÛRA dans les bus de la CAPI. De plus, la vente en ligne sur internet permet d'éviter de nombreux déplacements. La démarche est identique pour les entrées de piscines, grâce au déploiement qui s'échelonne sur plusieurs années. Un badge unique permet ainsi d'accéder aux piscines CAPI.

ETAT D'AVANCEMENT : 

CHIFFRES CLÉS :

8500 cartes OÛRA créées

3 piscines équipées

.....
PERSPECTIVES :

Equiper à terme toutes les piscines de la CAPI.

Ces symboles informent sur l'état d'avancement du projet :



Action en phase de lancement



Action en cours



Action terminée

Mise en place de la récupération et valorisation des textiles

Terminées les vieilles chemises et les paires de chaussures qui finissent aux ordures ménagères ! 50 conteneurs, répartis sur les 21 communes de la CAPI permettent depuis juin 2011, de collecter, trier et valoriser les textiles, linge de maison et chaussures. Cette opération soutient l'économie solidaire régionale et la lutte contre l'exclusion, à travers la mission confiée au Relais France, acteur reconnu de la filière textile et première entreprise d'insertion, via sa filiale régionale.

ETAT
D'AVANCEMENT :



EN LIEN AVEC
L'AXE :

4

CHIFFRES CLÉS :

Tonnage moyen récupéré par habitant sur la CAPI en 2011 :

2 kg environ

Tonnage moyen récupéré par habitant en France :

2,3 kg

PERSPECTIVES :

Etablir un suivi de l'opération pour évaluer les résultats et détecter les besoins supplémentaires (en collecte ou conteneurs).



Ces symboles informent sur l'état d'avancement du projet :



Action en phase de lancement



Action en cours



Action terminée



AXE 2

ARTICULER URBANISME, HABITAT, MOBILITÉ ET ÉQUILIBRE DES ESPACES

La CAPI, compétente en matière d'aménagement de l'espace communautaire, dispose également de compétences en lien direct avec cette thématique : développement économique, transport et déplacement, équilibre social de l'habitat, ... L'objectif de la collectivité est d'inventer un **aménagement durable** qui intègre un certain **équilibre entre les différentes activités** présentes sur le territoire. Ceci s'illustre par la volonté de coordination et de cohérence des différents plans d'actions de la CAPI : PLH*, PDU*, PCET*, ...

Afin de parvenir à cet objectif, la CAPI a repris la maîtrise d'ouvrage sur l'aménagement de son territoire et projette d'inventer un aménagement durable à travers une stratégie alliant durabilité et transversalité. Cette volonté se traduit d'ores

et déjà dans les réflexions en cours sur les ZAC*, futurs **éco-quartiers** du territoire.

Dans un objectif d'aménagement durable du territoire et de diminution des gaz à effet de serre, la CAPI affirme également ses ambitions en matière de **transports alternatifs à la voiture individuelle**. Elle agit pour favoriser les déplacements en transports en commun avec les réflexions en cours sur l'aménagement autour des gares et la refonte de son réseau de bus. Les modes doux sont devenus également un axe fort de la politique de déplacement de la CAPI, qui s'engage dans ce domaine avec la mise en place de son schéma directeur vélo.

Les objectifs de l'axe 2 :

- Prendre en compte des objectifs de développement durable dans l'aménagement
- Encourager des modes de transport alternatifs à la voiture individuelle

* : Mots ayant un renvoi au glossaire

Prendre en compte des objectifs de développement durable dans l'aménagement

La perte de la biodiversité, les émissions de gaz à effet de serre dues aux transports, la ségrégation,... sont autant de facteurs liés à l'aménagement du territoire. Il convient d'inventer un aménagement préservant notre cadre de vie, nos ressources, nos paysages,...



Des ZAC* en réflexion pour de futurs éco-quartiers

Suite à la fermeture de l'EPANI*, la CAPI reprend la maîtrise d'ouvrage de l'aménagement sur son territoire à partir de janvier 2012. Elle pilotera donc 18 ZAC* dont 14 sont en développement opérationnel et 4 en réflexion : Champoulant à L'Isle d'Abeau, Parc des Energies Renouvelables à Bourgoin-Jallieu, Parc Techno 2 à Vaulx-Milieu et le secteur gare à L'Isle d'Abeau. La CAPI a la volonté de construire un aménagement s'inscrivant dans les spécificités du développement durable. Des objectifs sont d'ores et déjà fixés pour le futur quartier de Champoulant :

- la réduction de l'espace urbanisé,
- la préservation des espaces naturels,
- la mixité sociale,
- la diminution de la place de la voiture en ville,
- la proximité de la gare ferroviaire, des logements BBC*.

ETAT D'AVANCEMENT :	
EN LIEN AVEC L'AXE :	1, 3 et 4

PERSPECTIVES :

Accompagnement de la démarche quartier durable de la Région Rhône-Alpes (appel à projet et GPRA*).

* : Mots ayant un renvoi au glossaire

Ces symboles informent sur l'état d'avancement du projet :



Action en phase de lancement



Action en cours



Action terminée

Lancement du projet d'aménagement durable

La CAPI reprend la main sur la stratégie d'aménagement de son territoire ! Elle lance ainsi son « Projet d'Aménagement Durable » pour dessiner une vision d'aménagement d'ensemble de son territoire, et ce afin de renforcer la cohérence et la transversalité de ses politiques publiques en matière de développement territorial. L'un des principaux enjeux est ici de construire une démarche prospective et stratégique en concertation avec les différents partenaires de la CAPI pour aboutir à la réalisation d'un projet définissant les orientations d'aménagement durable de l'agglomération pour les 10-15 ans à venir. Il prendra en compte les préceptes du Grenelle 2 et les objectifs du développement durable pour avancer dans la démarche de territoire durable exemplaire que la CAPI a initié.

ETAT
D'AVANCEMENT :



EN LIEN AVEC
L'AXE :

1, 3 et 4

PERSPECTIVES :

Janvier 2012 à juin 2013 : déroulement de la démarche.



Ces symboles informent sur l'état d'avancement du projet :



Action en phase de lancement



Action en cours



Action terminée

Encourager des modes de transport alternatifs à la voiture individuelle

L'augmentation des déplacements et les nuisances qui en découlent provoquent aujourd'hui des problèmes environnementaux, sociaux et de santé publique. Il convient d'inventer des modes de transports moins émetteurs de gaz à effet de serre.

Réflexion sur l'aménagement autour des gares

Les secteurs gares sont des secteurs stratégiques pour la CAPI en termes de développement durable pour rapprocher urbanisme et transports en commun. Trois gares de la CAPI, offrant des potentialités de développement urbain importantes, ont fait l'objet d'études en 2011 :

- la gare multimodale de Bourgoin-Jallieu qui a fait l'objet d'un « appel à idées » au niveau métropolitain sur les objectifs de densité urbaine, de mixité fonctionnelle et de performance des modes de déplacement,
- la gare de La Verpillière qui a fait l'objet d'une étude en matière de programmation urbaine et de transports,
- la gare de L'Isle d'Abeau dont le développement s'appuiera sur le recours à la procédure ZAC*.

ETAT D'AVANCEMENT :	
EN LIEN AVEC L'AXE :	1, 3 et 4



Refonte du réseau de bus

Avec un réseau principalement scolaire, la CAPI a décidé de revisiter son réseau de bus pour inciter les habitants à prendre les transports en commun, être plus performant et répondre aux besoins du territoire. Suite au diagnostic mené avec une large concertation (interviews, ateliers par bassin de vie et forums sur le site internet), la fin de l'année 2011 a été consacrée au 1^{er} pas dans l'élaboration des scénarios.

La CAPI prend de l'avance en créant une nouvelle ligne, la ligne « M ». Elle dessert le Médipôle et les zones commerciales de La Maladière et Des Sayes.



Ces symboles informent sur l'état d'avancement du projet :

- Action en phase de lancement
- Action en cours
- Action terminée

* : Mots ayant un renvoi au glossaire

ETAT
D'AVANCEMENT :



EN LIEN AVEC
L'AXE :

1, 3 et 4

CHIFFRES CLÉS :

500 personnes enquêtées

5 ateliers de concertation

PERSPECTIVES :

2012 : mise en route du nouveau réseau de bus.



Validation du schéma directeur vélo

Etes-vous prêt à remonter en selle ? La CAPI a lancé en 2010 une étude sur les forces et faiblesses du territoire en matière de vélo. L'objectif du projet, développer l'usage du vélo sur le territoire avec un réseau cyclable structuré et des services associés (stationnement, aide à l'achat, location,...). Après la validation du diagnostic début 2011, des scénarios ont été établis sur les liaisons d'intérêts communautaires à construire, les services à développer et le soutien aux communes à apporter. Le projet a été réalisé en concertation avec un comité consultatif et l'intégration d'associations dans le comité de pilotage.



ETAT
D'AVANCEMENT :



EN LIEN AVEC
L'AXE :

1 et 4

CHIFFRES CLÉS :

1 100 000 € en moyenne de budget annuel

PERSPECTIVES :

La mise en œuvre commencera en 2012 avec le recrutement d'un agent spécifiquement sur cette mission.

Ces symboles informent sur l'état d'avancement du projet :



Action en phase de lancement



Action en cours



Action terminée



AXE 3

RENFORCER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE PAR L'INNOVATION

Le développement économique, un des enjeux du développement durable, nécessite une approche transversale avec la préservation de l'environnement et la cohésion sociale, afin de garantir des modes de productions et de consommations responsables. Dans cet objectif, la CAPI soutient, sur son territoire, **l'agriculture durable** en définissant sa politique agricole et en entrant d'ores et déjà dans l'action avec le soutien à la création d'un pôle de maraîchage bio.

Le développement économique durable passe également par le développement de la filière de la construction durable. La CAPI prend position sur ce thème avec un objectif de **conception d'une approche globale et durable de la construction** à travers la création d'une plateforme d'innovation : ASSTUS*, inscrite au Plan Bâtiment Grenelle.

Au-delà du volet construction, la CAPI apporte son **soutien à l'écologie industrielle** dans son partenariat avec l'AEPI* et le développement de la filière hydrogène, mais également dans ses partenariats avec les pôles de compétitivité et d'excellence et le soutien de projet de R&D* sur la thématique du développement durable.

La **promotion de l'ESS*** est devenue un axe important de la politique économique de la CAPI. Fondée sur l'égalité et la solidarité, cette forme d'économie s'allie avec le volet social du développement durable, la CAPI a ainsi lancé son programme d'actions pour soutenir le développement de la filière.

Les objectifs de l'axe 3 :

- Soutenir l'activité agricole durable
- Concevoir une approche globale et durable de la construction
- Soutenir l'écologie industrielle
- Promouvoir l'économie sociale et solidaire

* : Mots ayant un renvoi au glossaire

Soutenir l'activité agricole durable

L'agriculture connaît des enjeux majeurs en termes d'environnement (pollution,...), des préoccupations sociales (survie des petites exploitations,...) mais un levier économique important (consommation locale,...).



Définition d'une politique agricole

Que peut-on dire de l'agriculture sur le territoire ? En préparation de sa politique agricole la CAPI a donc réalisé en partenariat avec la chambre d'agriculture un diagnostic agricole de son territoire. Afin d'allier montage d'un plan d'actions et concertation, la CAPI prépare des ateliers techniques qui se tiendront début 2012 avec les différents acteurs du territoire concernés.

ETAT D'AVANCEMENT :



EN LIEN AVEC L'AXE :

1 et 2

PERSPECTIVES :

2012 : Organisation d'ateliers prospectifs avec les experts du territoire et approbation et mise en œuvre du plan d'actions en faveur du développement au niveau économique et foncier de la filière agricole.

Ces symboles informent sur l'état d'avancement du projet :



Action en phase de lancement



Action en cours



Action terminée

Soutien à la création d'un pôle maraîchage bio

Suite à une opportunité de vente de terrains et d'une exploitation agricole, la commune de Bourgoin-Jallieu (porteur du projet), mène en partenariat avec la CAPI (au titre de sa politique de soutien à l'activité agricole respectueuse de l'environnement), l'association Terre de Liens (qui promeut une agriculture respectueuse de l'environnement), la SAFER* et la Région Rhône-Alpes, un projet de création d'un pôle de maraîchage bio.

ETAT
D'AVANCEMENT :



EN LIEN AVEC
L'AXE :

1

CHIFFRES CLÉS :

Potentiel du site :

20ha

Surface de démarrage :

3ha

PERSPECTIVES :

2012 : Installation d'un maraîcher et recherche de partenariats avec d'autres exploitants et acteurs (Les Jardins de Cocagne,...).



Ces symboles informent sur l'état d'avancement du projet :



Action en phase de lancement



Action en cours



Action terminée

* : Mots ayant un renvoi au glossaire

Concevoir une approche globale et durable de la construction

La performance énergétique des logements et bureaux constitue un enjeu majeur mais le bâtiment doit aussi être appréhendé de manière globale au regard de ses multiples interactions avec ses occupants (usages, santé, accessibilité...) et avec son environnement (économie des ressources, déchets, gestion des risques, aménagement du territoire...).

Création d'une Plate forme d'innovation ASSTUS* (GPRA*)


Les trois intercommunalités du GPRA* ont associé leurs efforts pour élaborer un projet de développement économique commun qui permet de donner une meilleure lisibilité régionale sur le thème de la construction durable. La création en Nord Isère du pôle national de l'assemblage des solutions pour la construction répond à un enjeu d'excellence pour le territoire à la fois par la mobilisation de ses acteurs mais aussi du fait d'un marché en plein développement. L'année 2011 a été consacrée au positionnement et à la définition du projet de plate-forme. Le positionnement du projet est double :

- l'assemblage des matériaux et des solutions pour concevoir et tester les enveloppes du bâtiment de demain,
- l'approche par les usages.

L'élément phare de ce projet de développement est la création d'une plateforme d'innovation unique en Rhône-Alpes, ASSTUS* destinée principalement aux entreprises. Elle aura plusieurs spécificités :

- rassembler les acteurs du bâtiment,
- concevoir et tester les enveloppes du bâtiment de demain,
- être un outil proche du marché,
- orienter usages, qualité de vie.



ETAT D'AVANCEMENT :	
EN LIEN AVEC L'AXE :	1

CHIFFRES CLÉS :

Coût du projet :
6 millions d'euros

PERSPECTIVES :

2012 : phase de préfiguration avant la mise en œuvre de la plateforme en 2013/2014.

Ces symboles informent sur l'état d'avancement du projet :



Action en phase de lancement



Action en cours



Action terminée


* : Mots ayant un renvoi au glossaire

Soutenir l'écologie industrielle

Les processus et procédés actuels ont des impacts sur l'environnement qu'il convient de minimiser en innovant dans les secteurs du développement durable.

Soutien aux actions vers une économie «décarbonnée» et responsable avec la filière hydrogène

Dans le cadre de son partenariat avec l'AEPI*, la CAPI soutient la filière hydrogène. En effet, la convention signée en 2011 prévoit notamment dans son volet « appui au développement endogène par l'accompagnement de projets structurants » le pilotage d'un chantier de développement de cette filière autour de 3 grands axes, avec des applications plus particulièrement ciblées sur les fonctions logistiques (projet de démonstrateur « chariots élévateurs », étude de faisabilité d'une production d'hydrogène vert avec distribution en particulier sur les zones d'activités locales).

ETAT D'AVANCEMENT :	
EN LIEN AVEC L'AXE :	1

PERSPECTIVES :

Expérimentation sur site des chariots élévateurs.



Ces symboles informent sur l'état d'avancement du projet :



Action en phase de lancement



Action en cours



Action terminée

* : Mots ayant un renvoi au glossaire



Soutien aux éco-technologies avec les pôles d'excellence et de compétitivité

En 2011, la CAPI a poursuivi la définition de sa politique de soutien à l'innovation et aux filières d'excellence du territoire, ainsi que la mise en place de ses partenariats. En dehors de TECHTERA (textiles techniques et fonctionnels) et TENERDIS (énergies renouvelables), la CAPI a élargi ses collaborations avec de nouveaux pôles de compétitivité comme AXELERA (chimie et environnement), VIAMECA (mécanique intelligente), et a accompagné des projets de R&D* collaboratifs rigoureusement sélectionnés sur leur dimension technologique et de développement durable. 2011 est également une année de consolidation des partenariats avec les pôles d'excellence et la mise en place de conventions d'objectifs avec le PIC* (innovations constructives), le PIL'ES* (intelligence logistique) et les Grands Ateliers (pôle d'enseignement, de recherche, et d'expérimentation de la construc-

tion). Les plans d'actions liés aux conventions pluriannuelles sont naturellement centrés sur les orientations stratégiques de l'agglomération en matière de développement durable et de valorisation des filières (construction durable, éco technologies, logistique durable,...).

ETAT D'AVANCEMENT :	
EN LIEN AVEC L'AXE :	1

CHIFFRES CLÉS :

Montants des subventions :

- > PIC* : **10 000 €**
- > PIL'ES* : **10 000 €**
- > Grands Ateliers : **10 000 €**

PERSPECTIVES :

Suivi et évaluation de ces collaborations.

* : Mots ayant un renvoi au glossaire

Ces symboles informent sur l'état d'avancement du projet :



Action en phase de lancement



Action en cours



Action terminée

Promouvoir l'économie sociale et solidaire

La recherche du profit n'est pas l'objectif, l'économie sociale et solidaire se tourne vers une économie plus responsable avec une gestion démocratique et participative.

Validation et mise en œuvre du plan d'actions de développement de l'ESS (Economie Sociale et Solidaire)

« 1 personne = 1 voix », bienvenue dans l'économie sociale et solidaire, qui représente 10% de l'emploi en Rhône-Alpes ! Après une phase d'étude, la CAPI a défini un plan d'actions pour le développement de l'ESS* sur son territoire selon 4 volets :

- l'accompagnement et le financement de structures à travers un partenariat avec MCAE* Isère Active,
- l'intégration de clauses d'insertion dans les marchés publics,
- une communication interne et externe avec notamment un partenariat avec la radio locale Couleur FM et la participation aux rencontres solidaires (le 16 novembre 2011),
- des études d'approfondissement de la connaissance de l'ESS* sur le territoire et le montage d'un appel à projet.

ETAT
D'AVANCEMENT :



EN LIEN AVEC
L'AXE :

4

CHIFFRES CLÉS :

6 projets accompagnés par MCAE*

Plus de **40 exposants** locaux aux rencontres solidaires (mise en réseau des acteurs)

PERSPECTIVES :

Elaboration d'un appel à projets autour des thématiques habiter et vivre durablement pour favoriser l'émergence et le développement de projets issus de l'ESS* ou faisant le lien entre ESS* et économie.



Ces symboles informent sur l'état d'avancement du projet :



Action en phase de lancement



Action en cours



Action terminée

* : Mots ayant un renvoi au glossaire



AXE 4

RECHERCHER L'ÉQUITÉ TERRITORIALE ET SOCIALE

La CAPI offre divers services à la population : médiathèques, piscines, culture, ... Afin d'apporter un service public de qualité à l'ensemble des habitants du territoire, toutes catégories confondues, elle se donne les moyens, **pour démocratiser l'accès à la culture** en organisant des spectacles au plus près des habitants, mais également avec des publics empêchés. En termes de services à la population, la CAPI affiche la volonté d'**équité sociale** mais également d'**équité territoriale** notamment au niveau de la petite enfance.

Dans sa compétence équilibre social de l'habitat, la CAPI met également l'accent sur le volet énergie en tentant de **lutter contre la précarité énergétique**. Ses financements sont conditionnés à des critères de développement durable. Des ateliers de réflexion et sensibilisa-

tion permettent aux acteurs du territoire d'avancer ensemble dans ce domaine.

Les populations des quartiers en ZUS* connaissent des difficultés en termes d'emplois, de déplacements, cadre de vie, ... Afin d'**améliorer la vie quotidienne des habitants de ces quartiers**, dans le cadre de la politique de la ville, la CAPI renouvelle son CUCS*. Elle porte également des actions pour faciliter l'accès à l'emploi des habitants, sur le volet linguistique, sur le volet transports ou bien encore en intégrant des clauses d'insertion dans ses marchés. Dans le même cadre, la santé devient une réelle préoccupation du territoire et la CAPI a la volonté de **réduire les inégalités sociales et territoriales de santé** en lançant l'atelier santé ville.

Les objectifs de l'axe 4 :

- Démocratiser l'accès à la culture
- Elaborer une équité territoriale et sociale des services publics
- Lutter contre la précarité énergétique
- Améliorer la vie quotidienne des habitants des quartiers en difficulté
- Réduire les inégalités sociales et territoriales de santé

* : Mots ayant un renvoi au glossaire

Démocratiser l'accès à la culture

La culture peut paraître réservée à une élite, dans sa construction comme dans sa diffusion. Or, il convient de favoriser l'accès à l'expression culturelle pour tous les publics et d'en faire un facteur de vitalité du territoire, tant dans les échanges humains, les liens sociaux, que dans le développement économique.



Création de spectacles au plus près des habitants

Pour aller au plus près des habitants, le Théâtre du Vellein, délocalise ses spectacles dans les bars (Le Festival des Barbares dans le cadre du CDDRA*) ou places communales (La Tournée du Facteur). C'est l'occasion d'aller à la rencontre d'un public qui ne fréquente pas forcément le théâtre et d'apporter à tous un accès à la culture.

Les Abattoirs ont délocalisé leur Festival Electrochoc dans les villes de Bourgoin-Jallieu, L'Isle d'Abeau, Saint-Quentin-Fallavier et Villefontaine et a été diffusé en streaming (en directe sur internet) pour permettre à tous de profiter du festival.

ETAT D'AVANCEMENT :



CHIFFRES CLÉS :

La Tournée du facteur :

> **1200 spectateurs** environ

Festival Electrochoc des Abattoirs :

> **3822 spectateurs** physiques

> **3907 spectateurs** internet

* : Mots ayant un renvoi au glossaire

Ces symboles informent sur l'état d'avancement du projet :



Action en phase de lancement



Action en cours



Action terminée

Création d'ateliers pour les publics empêchés

Le Conservatoire comme les Abattoirs rendent la culture accessible aux publics dits « empêchés ». En effet, ils proposent des ateliers et spectacles aux jeunes des quartiers en difficulté (dans le cadre de la politique de la ville), aux détenus du centre pénitencier de Saint-Quentin-Fallavier, aux jeunes des IME* et aux personnes handicapés du Centre Psychothérapique du Nord Dauphiné.

ETAT
D'AVANCEMENT :



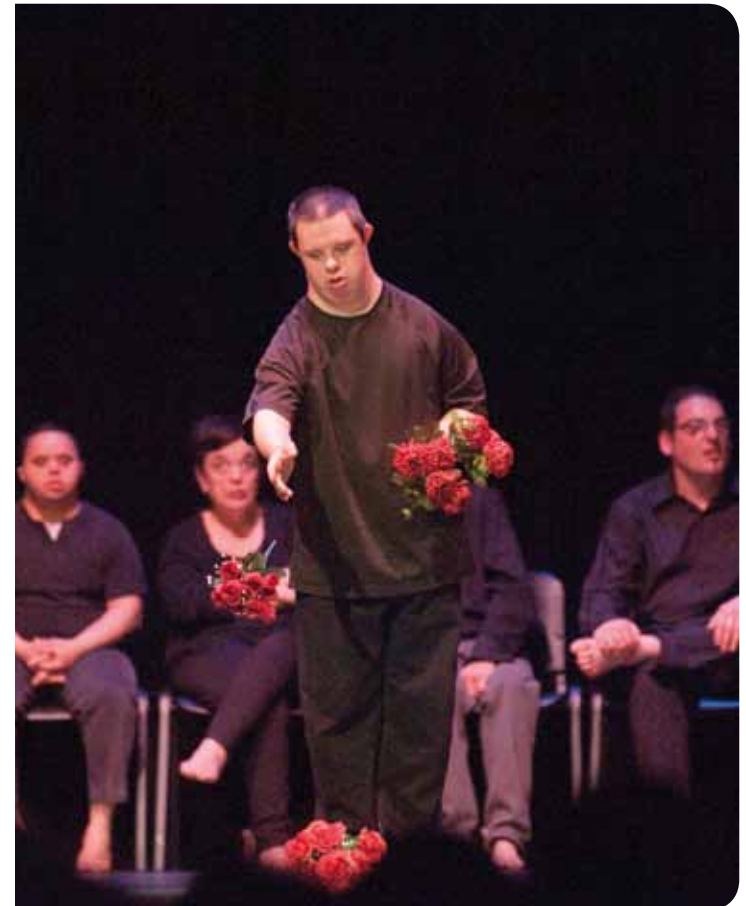
CHIFFRES CLÉS :

Les Abattoirs :

- > Prison
6 détenus en atelier et
15 détenus en restitution
- > IME*
16 jeunes des IME*
- > Centre Psychothérapique
100 patients

PERSPECTIVES :

Renouvellement en 2012.



Ces symboles informent sur l'état d'avancement du projet :



Action en phase de lancement



Action en cours



Action terminée

* : Mots ayant un renvoi au glossaire

Elaborer une équité territoriale et sociale des services publics

La multiplication des échelles territoriales et l'enchevêtrement des compétences peuvent créer des confusions auprès des citoyens et des disparités des conditions de vie entre habitants. Il s'agit ainsi, d'offrir l'accès à des services de qualité et adaptés aux besoins des habitants et usagers.



Ouvertures et optimisations des services Petite enfance

Suite au diagnostic réalisé en 2009 sur les services Petite enfance et afin de répondre à des critères d'équité territoriale, la CAPI déploie ses services pour répondre aux besoins du territoire et à l'ensemble de la population. Les actions entreprises en 2011 :

- la création d'un RAM* à Bourgoin-Jallieu et Saint-Savin,
- l'ouverture d'une micro-crèche à Ruy-Montceau,
- l'optimisation du fonctionnement de la micro-crèche de la Verpillière, par la création d'une place supplémentaire.

ETAT D'AVANCEMENT : 

PERSPECTIVES :

Optimisation des services petite enfance pour l'année 2012 :

- optimisation des horaires d'ouverture du MA* des Fougères,
- optimisation des horaires d'ouverture du RAM* des 3 Vallons à l'Isle d'Abeau.
- ouverture de deux RAM* :
 - un RAM* itinérant autour de Bourgoin-Jallieu,
 - un RAM* sur le secteur ouest.
- ouverture d'une halte garderie itinérante autour de Bourgoin-Jallieu.

* : Mots ayant un renvoi au glossaire

Ces symboles informent sur l'état d'avancement du projet :

 Action en phase de lancement  Action en cours  Action terminée

Lutter contre la précarité énergétique

En France, 3 400 000 ménages consacrent plus de 10% de leurs ressources à régler leurs factures d'énergie. Les situations de précarité énergétique sont réelles et des actions de lutte doivent être envisagées.

Animation du réseau d'acteurs de l'habitat

Dans le cadre de la mise en place de l'observatoire de l'habitat du PLH*, la priorité pour 2011 était de renforcer l'animation du réseau des acteurs locaux de l'habitat et des communes. Des ateliers d'experts se sont réunis avec l'appui de l'Agence d'urbanisme de Lyon en 2011 notamment sur le parc social : la paupérisation des locataires, quelles actions ?

Des ateliers pédagogiques ont été organisés en fin d'année à destination des élus des communes, et par profils de communes en vue de favoriser les échanges de pratiques et d'expériences sur des opérations de logements et d'appréhender les termes de « densité » et « d'éco-construction »

ETAT
D'AVANCEMENT :



EN LIEN AVEC
L'AXE :

1

PERSPECTIVES :

Perspectives issues des ateliers :
cartographie du volume d'immeubles de logements sociaux les plus énergivores

Soutien à la mixité des produits au sein d'une même opération afin de répondre à la diversité des besoins



Ces symboles informent sur l'état d'avancement du projet :



Action en phase de lancement



Action en cours



Action terminée

* : Mots ayant un renvoi au glossaire

Soutien à la production de logements sociaux avec des critères développement durable

Quelles conditions au regard du développement durable pour obtenir les 3 000 euros d'aide à la production de logement sociaux ? En 2011, l'obtention de subventions pour les opérations locatives sociales (neuf et VEFA*) était conditionnée au label BBC*.



ETAT D'AVANCEMENT :	
EN LIEN AVEC L'AXE :	1

CHIFFRES CLÉS :

87% des logements sociaux en démarrage sont des logements BBC* financés par la CAPI

PERSPECTIVES :

2012 : création d'un référentiel développement durable pour le soutien à la production de logement neuf (en remplacement du critère BBC*).

Amélioration du parc social existant


Le maintien de l'attractivité du parc social existant est un enjeu majeur sur le territoire. L'appel à projets lancé par la CAPI auprès de tous les opérateurs sociaux, a pour objectif de réduire le couple loyer et charges des locataires, permettant ainsi de réduire les factures énergétiques des ménages. Pour 2011, la CAPI a participé financièrement à 2 opérations exemplaires de réhabilitation : l'immeuble le Kennedy de 1963 (Opac 38) à Bourgoin-Jallieu et Les Laurentides de 1995 (Alliade Habitat) à Villefontaine.



Ces symboles informent sur l'état d'avancement du projet :

- Action en phase de lancement
- Action en cours
- Action terminée

* : Mots ayant un renvoi au glossaire

ETAT D'AVANCEMENT :	
EN LIEN AVEC L'AXE :	1

CHIFFRES CLÉS :

Le Kennedy :

96 logements avec un coût travaux/logement de **30 473 €**

Les Laurentides :

45 logements avec un coût travaux/logement de **56 183 €**

PERSPECTIVES :

2012 : relance de l'appel à projet.

Réflexion sur un référentiel développement durable pour le soutien à la réhabilitation du parc social existant.

Lancement du programme « Habiter Mieux »

La CAPI s'est inscrite dans le programme lancé au niveau national par l'ANAH* « Habiter Mieux ». Il vise à améliorer le confort des occupants et à réduire les factures énergétiques avec un objectif après travaux, d'avoir un gain énergétique de 25%. Afin de faciliter la mise en oeuvre, la CAPI s'appuie sur une équipe d'animation extérieure (le groupement Pact de l'Isère et Habitat et Développement), qui a pour missions d'assurer un accompagnement personnalisé et global auprès de chaque ménage éligible. Afin d'être au plus proche des habitants, des permanences décentralisées ont été mises en place courant décembre. Cette aide comprend l'aide de la CAPI et de l'ANAH*, auxquelles s'ajoutent les aides classiques de l'ANAH* ainsi que d'autres financements possibles en fonction de la situation du ménage éligible.



CHIFFRES CLÉS :

5 dossiers déposés à l'ANAH* en 2011 pour l'obtention d'une aide

Aide de l'ANAH* : **1 600 €**

Aide complémentaire de la CAPI : **500 €**

PERSPECTIVES :

Septembre 2012 : objectif de soutien de 35 ménages.

Ces symboles informent sur l'état d'avancement du projet :



Action en phase de lancement



Action en cours



Action terminée

* : Mots ayant un renvoi au glossaire

Améliorer la vie quotidienne des habitants des quartiers en difficulté

Le territoire du Nord Isère comporte des quartiers victimes de lourds dysfonctionnements urbains, qui concentrent des difficultés sociales et dont les populations ne bénéficient pas du développement économique. Il convient de remédier à ce déséquilibre territorial par des actions ciblées sur ces quartiers.

Prolongement du CUCS* jusqu'en 2014

Après la fin du CUCS* précédent en 2009, l'Etat l'avait reconduit deux années de suite, mais quel est son devenir ? La CAPI a signé fin 2011, l'avenant au CUCS* pour la période 2011-2014 avec la réaffirmation de ses 2 priorités : lever les freins à l'emploi et lutter contre les discriminations. Les axes d'intervention sont les suivants : mise en place de l'atelier santé ville, structuration et développement des actions socio-linguistiques, réflexion sur le développement d'actions portées par les habitants, suivi et évaluation du projet.

ETAT D'AVANCEMENT :	
EN LIEN AVEC L'AXE :	3

PERSPECTIVES :

Mise en œuvre des actions.

Sélection des projets 2012 du CUCS*

Les priorités sont redonnées : accès à l'emploi, développement économique et lutte contre les discriminations. L'appel à projet a permis de sélectionner des actions sur 2012 financées en partie par le programme CUCS*.



ETAT D'AVANCEMENT :	
EN LIEN AVEC L'AXE :	3

CHIFFRES CLÉS :

139 dossiers déposés

102 projets aidés

Budget global tous financeurs confondus : **913 700 €**

Budget 2011 pour la CAPI : **149 000 €**

PERSPECTIVES :

2012 : nouvelle programmation.

Ces symboles informent sur l'état d'avancement du projet :



Action en phase de lancement



Action en cours



Action terminée

* : Mots ayant un renvoi au glossaire



Arrivée d'une ambassadrice de la mobilité

Problèmes d'accès à l'emploi ou à la formation liés à une faible mobilité ? Difficulté d'appréhension du réseau de transports en commun et de son fonctionnement ? Une ambassadrice de la mobilité est arrivée au sein de l'équipe transports de la CAPI. Sa mission : promouvoir toute l'offre de transports du territoire auprès des publics en difficultés sur les quartiers ZUS* en priorité 1 dans le cadre de la politique de la ville.

ETAT
D'AVANCEMENT :



EN LIEN AVEC
L'AXE :

1

PERSPECTIVES :

Mission jusqu'en 2013.

Evolution des ateliers socio-linguistiques

Apprentissage et perfectionnement de la langue française, les ateliers socio-linguistiques sont là pour ça ! Les participants peuvent donc s'outiller et maîtriser les savoirs de base pour accéder plus facilement à la formation et à l'emploi. Des ateliers sont programmés un peu partout sur le territoire mais les pratiques sont hétérogènes et l'objectif d'insertion sociale et professionnelle n'est pas atteint aujourd'hui. C'est pourquoi, la CAPI a missionné une structure IRIS* pour coordonner les ateliers, construire des outils et objectifs communs et professionnaliser les intervenants pour une meilleure qualité des ateliers et une équité sur le territoire.

ETAT
D'AVANCEMENT :



EN LIEN AVEC
L'AXE :

1

PERSPECTIVES :

Evaluation du dispositif.



Ces symboles informent sur l'état d'avancement du projet :



Action en phase de lancement



Action en cours




Action terminée

* : Mots ayant un renvoi au glossaire

Développement des clauses d'insertion

Sur le territoire, 2 quartiers font partie du PNRU* avec des aides de l'ANRU* (Champ Fleuri à Bourgoin-Jallieu et Saint-Bonnet à Villefontaine). La charte locale d'insertion liée à ces 2 programmes a été adoptée, entre autres, par les 2 porteurs de projet (Bourgoin-Jallieu et Villefontaine), la CAPI, les bailleurs sociaux concernés, la Région et le Département. Dans un objectif de développement durable et de réduction des inégalités entre les territoires, cette charte locale impose à l'ensemble des signataires que 5% minimum des heures travaillées ou générées par les travaux de rénovation, bénéficient à un public prioritaire habitant ces quartiers. Ce sont les clauses d'insertion utilisées comme levier pour l'insertion professionnelle. La CAPI coordonne et anime, au niveau intercommunal, le dispositif qui en découle. Il en résulte un travail partenarial dynamique avec le réseau local de l'Insertion par l'Activité Economique.

ETAT D'AVANCEMENT :	
EN LIEN AVEC L'AXE :	5

CHIFFRES CLÉS :

4650 heures d'insertion

réalisées en 2011

20 personnes concernées

en 2011 (dont **9 de moins de 26 ans** et **11 de plus de 26 ans**)

42% de l'objectif final


(fin des opérations ANRU*) a été réalisé

PERSPECTIVES :

Volonté d'appliquer la même chose pour les marchés CAPI hors ANRU* (en lien avec la commande publique durable).

Mise en œuvre d'un chantier d'insertion au golf

La reconstruction des murs en pierre sèche ouest et nord sur le site du golf a été réalisée par l'ARRC* dans le cadre d'un chantier d'insertion.

ETAT D'AVANCEMENT :	
---------------------	---



Ces symboles informent sur l'état d'avancement du projet :



Action en phase de lancement



Action en cours



Action terminée


* : Mots ayant un renvoi au glossaire

Réduire les inégalités sociales et territoriales de santé

Les disparités d'accès aux soins, l'exposition à un environnement de mauvaise qualité,... sont autant de signaux d'alerte sur les risques liés à la santé à prendre en compte.

Mise en place d'un atelier santé ville

La santé est une réelle préoccupation sur les quartiers en priorité 1 (Pré Tillon, Champ fleuri, Pré Pommier à Bougoin-Jallieu et Saint-Bonnet Centre/Les Roches, Muissiat à Villefontaine) de la politique de la ville, mais elle n'est pas une priorité pour les populations de ces quartiers du fait d'une méconnaissance des accès aux services de santé. La CAPI a recruté en octobre un agent pour accompagner les acteurs et coordonner des actions répondant aux problématiques des publics et aux priorités, à savoir : accès aux droits de la santé, conduites à risques chez les jeunes et santé mentale.

ETAT D'AVANCEMENT :	
EN LIEN AVEC L'AXE :	1


PERSPECTIVES :

Organisation d'ateliers communaux et intercommunaux pour définir un programme d'actions et le mettre en œuvre.



Campagne de communication sur l'ambroisie

Allergie à l'ambroisie ? On sait que 10% de la population est touchée ! La CAPI a donc lancé une campagne de communication « Coupez court à l'allergie » avec des affiches sur les bus du réseau RUBAN pour sensibiliser à la destruction de la plante.

ETAT D'AVANCEMENT :	
---------------------	---

PERSPECTIVES :

2012 : Réflexion sur un plan de gestion de l'ambroisie.



Ces symboles informent sur l'état d'avancement du projet :



Action en phase de lancement



Action en cours



Action terminée



AXE 5

DEVENIR UNE COLLECTIVITÉ EXEMPLAIRE

La CAPI œuvre non seulement à la construction d'un territoire offrant un cadre de vie agréable et durable pour l'ensemble de sa population, mais également à être exemplaire en intégrant les enjeux du développement durable dans ses pratiques internes. Elle travaille sur les principes qui guident la manière de mener ses projets en **apportant un soutien technique et financier** aux services pour intégrer le développement durable.

Etre exemplaire passe entre autres par la question des achats. Dans ce domaine, la CAPI **développe une politique d'achats responsables**, en lançant une démarche de commande publique durable.

Dans les pratiques internes, on retrouve le secteur de la communication. Dans ce cadre, la CAPI **développe une communication responsable**, en limitant l'utilisation de papier à travers notamment **la dématérialisation**, en privilégiant les écolabels, et en associant la population à l'aide d'outil participatif.

Un des enjeux de la collectivité se concentre sur **la réduction des consommations énergétiques et d'eau** des bâtiments. Pour cela, la CAPI

déploie dans le cadre de son schéma directeur énergétique, des travaux de réhabilitation permettant de réaliser des économies d'énergie. De nouveaux procédés sont également testés dans ce sens.

Les agents de la collectivité sont tous concernés par les questions de développement durable, dans leurs pratiques individuelles et notamment dans leurs déplacements domicile-travail ou professionnel. Sur ce point, la CAPI a mis en place un PDA* afin de **limiter les déplacements des agents et de favoriser des modes de déplacements moins émetteurs de gaz à effet de serre**.

Dans le cadre du développement durable, la collectivité a également la responsabilité d'**améliorer de manière continue les conditions de travail des agents**, en mettant en place des mesures correctives et des campagnes d'information et de sensibilisation.

Le développement durable est encore un domaine nouveau, changeant les habitudes des uns et des autres. Cependant, chaque métier a ses spécificités et doit s'adapter. C'est pourquoi, **former au développement durable** est nécessaire à l'application du concept.

Les objectifs de l'axe 5 :

- Apporter un soutien technique et financier aux services pour intégrer le développement durable
- Développer une politique d'achats responsables
- Trier et valoriser nos déchets
- Développer une communication responsable
- Réduire nos consommations énergétiques et d'eau
- Préserver la biodiversité et les milieux dans notre fonctionnement
- Limiter les déplacements des agents et favoriser des modes de transports moins émetteurs de gaz à effet de serre
- Améliorer de manière continue les conditions de travail des agents
- Former au développement durable

* : Mots ayant un renvoi au glossaire


Apporter un soutien technique et financier aux services pour intégrer le développement durable

Des interrogations, des doutes, des surcoûts,... intégrer le développement durable doit être accompagné.

Application de la grille développement durable

Le 1^{er} janvier 2011 a marqué l'entrée en vigueur de la grille développement durable ! Composée de 32 questions sur les 4 volets du développement durable (économie, social, environnement, gouvernance), la grille est devenue le passage obligé pour tous les projets soumis au bureau communautaire. Avec l'affichage de la synthèse dans la délibération, les élus peuvent apprécier la prise en compte du développement durable dans les projets.

ETAT D'AVANCEMENT :



CHIFFRES CLÉS :

29 délibérations ou notes au bureau ont présenté la grille Soit **40%** sur l'ensemble des délibérations soumises à la grille

PERSPECTIVES :

2012 : évaluation de la grille pour une évolution de l'outil.

Organisation des Trophées Développement Durable CAPI 2011

Du 4 avril au 31 mai 2011, les services de la CAPI ont pu concourir à un appel à projet en interne sur le thème du développement durable pour obtenir un soutien financier et technique à sa mise en œuvre. 15 projets ont été présentés et 5 ont été retenus :

- démarche environnementale pour les chantiers de voiries,
- chaufferie plaquette bois au centre technique de la Cruzille à Villefontaine,
- développement de la biodiversité et d'un sentier pédagogique sur le site du golf,
- récupérateur de chaleur des eaux de douche à la piscine de Saint-Bonnet de Villefontaine,
- digesteur pour le traitement des déchets alimentaires.



Ces symboles informent sur l'état d'avancement du projet :

-  Action en phase de lancement
-  Action en cours
-  Action terminée



ETAT
D'AVANCEMENT :



CHIFFRES CLÉS :

Enveloppe des Trophées :

200 000 €

Attribution :

150 000 €

PERSPECTIVES :

Trophées Développement Durable CAPI 2012.

Création du groupe d'ambassadeurs développement durable

Afin de maintenir une dynamique dans la mise en œuvre du développement durable et du PCET* au sein de la CAPI, en septembre 2011, a été créé un groupe d'ambassadeurs du développement durable. Ce groupe est composé d'une ou deux personnes par service, permettant une représentativité de l'ensemble des directions et services CAPI.

Leurs rôles :

- participer à la mise en œuvre de la politique développement durable sur le volet interne,
- être relais du développement durable avec les services (ascendant et descendant) et de la grille développement durable,
- diffuser les bonnes pratiques et sensibiliser leurs collègues.

ETAT
D'AVANCEMENT :



CHIFFRES CLÉS :

22 ambassadeurs

PERSPECTIVES :

Janvier 2012 : 2^{ème} atelier PCET*.

Avril 2012 : formation développement durable des ambassadeurs.



Ces symboles informent sur l'état d'avancement du projet :



Action en phase de lancement



Action en cours



Action terminée

* : Mots ayant un renvoi au glossaire

Développer une politique d'achats responsables

La commande publique représente environ 120 milliards d'euros par an, soit près de 15% du PIB. Il est important d'intégrer le développement durable dans la politique d'achat de la collectivité.

Lancement d'une réflexion sur la mise en œuvre d'une commande publique durable

Bouleversement dans les achats de la CAPI. Afin d'obtenir une politique globale en matière d'achats et de marchés publics, la CAPI lance une réflexion sur sa commande publique pour analyser le niveau de professionnalisation des intervenants dans la fonction achat afin d'organiser la mission commande publique mais également de rendre l'achat et les marchés publics « durables ».


ETAT D'AVANCEMENT : 

PERSPECTIVES :

Diagnostic sur le fonctionnement, le rôle de chacun, la sécurité et la cohérence des procédures, les flux et interactions entre acteurs dans la commande publique.

Développement des clauses développement durable dans les marchés

La CAPI fait entrer le développement durable dans ces marchés en insérant des clauses environnementales et sociales.

ETAT D'AVANCEMENT :	
EN LIEN AVEC L'AXE :	4

CHIFFRES CLÉS :


14% des marchés intègrent des clauses développement durable

PERSPECTIVES :

Intégrer au-delà de nos marchés ANRU, dans tous nos marchés, dans la mesure du possible des clauses sociales en organisant le processus et en l'accompagnement pour une réussite.

Achats de matériaux écolabellisés

Que se soit en produits d'entretien (essui-main, papier wc,...), en peinture, en matériaux de construction (sol,...) ou en mobilier de bureau, les écolabels sont en première ligne.

ETAT D'AVANCEMENT : 

PERSPECTIVES :

Prise en compte du volet écolabel dans le projet de commande publique durable pour une aide à l'intégration de critères développement durable.



Ces symboles informent sur l'état d'avancement du projet :



Action en phase de lancement



Action en cours



Action terminée

Réalisation d'un marché d'impression vert

Depuis 2009, la CAPI s'est engagée dans une politique d'éco-communication. Tous les supports édités ou les objets publicitaires commandés sont réalisés de manière éco-responsable. En 2011, le service communication a mis en place un marché relatif à l'impression des documents de communication (brochures, flyers, affiches, livrets, magazines,...) et documents administratifs (enveloppes, tête de lettres, cartes de visite...) des services de la CAPI. Des critères environnementaux ont été définis dans ce marché afin d'éditer des supports éco-conçus. Le prestataire sélectionné fait ainsi état des labels et certifications écologiques (label Imprim'vert, ecolabel, utilisation d'encre à base végétale...)

ETAT
D'AVANCEMENT :



PERSPECTIVES :

Formation à l'éco-communication.



Ces symboles informent sur l'état d'avancement du projet :



Action en phase de lancement



Action en cours



Action terminée

Trier et valoriser nos déchets

Un salarié génère environ 100 kg de déchets par an dont 80kg de papier. La réduction à la source, le tri et la valorisation sont nécessaires.



Mise en place du tri au centre Simone Signoret

Pendant la semaine du développement durable, la CAPI a organisé avec les ambassadeurs du tri du SMND* une réunion d'information et de sensibilisation à destination des locataires et services CAPI du Centre Simone Signoret, afin de les sensibiliser au tri et de rappeler les consignes de tri. Suite à cette action, la mise en place du tri du papier et des emballages pour les locataires a vu le jour.

ETAT D'AVANCEMENT :



Achat de mobilier urbain et scolaire en plastique recyclé

La CAPI se lance dans du mobilier écolo ! L'aménagement extérieur des structures petite enfance est conçu avec du mobilier (cabanes, entourages d'arbres, bancs,...) 100% en plastique recyclé et recyclable. Le mobilier est fait à partir de bouteilles plastique usagées.

ETAT D'AVANCEMENT :



CHIFFRES CLÉS :

9 cabanes de jardin pour les structures petite enfance. 1 cabane = **28 000 bouteilles plastiques recyclées.**

PERSPECTIVES :

2012 : fabrication de 2 bancs qui entourent des arbres au MA* Gaie la Ronde à L'Isle d'Abeau.

* : Mots ayant un renvoi au glossaire

Ces symboles informent sur l'état d'avancement du projet :



Action en phase de lancement



Action en cours



Action terminée

Développer une communication responsable

A travers la diffusion de publications ou l'organisation de manifestations, la communication a des impacts environnementaux mais elle peut avoir des effets positifs à l'inverse en termes de participation. Il convient de mettre en place des actions exemplaires sur le volet environnement comme sur le volet de la participation.

Création d'un nouvel outil de communication participatif : les forums

Le site internet de la CAPI s'ouvre à de nouvelles fonctionnalités pour communiquer et diffuser des informations de manière participative. Les forums font leur apparition ! En 2011, la CAPI a mis en place un forum sur deux thématiques : le vélo et le transfert d'initiatives des ZAC*. Un outil qui permet aux internautes de déposer leurs impressions, suggestions et avis sur ces sujets.

ETAT
D'AVANCEMENT :



CHIFFRES CLÉS :

Participation sur le forum :

- > Vélo : **384 consultations** et 6 réponses
- > ZAC* : **176 consultations** et 0 réponses

PERSPECTIVES :

2012 : renforcer la participation sur les forums.

Réalisation d'une étude sur la communication des actions culturelles

En 2010, le service communication a lancé une étude sur la communication de deux entités culturelles : le Conservatoire Hector Berlioz et le réseau des médiathèques. L'objectif principal de cette étude est d'optimiser les actions de communication de ces deux entités pour plus d'audience et de notoriété, une fréquentation augmentée et renouvelée et surtout une économie de papier dans le cadre de la politique développement durable menée par la CAPI. Cette étude s'est déroulée en plusieurs étapes et le rendu a été communiqué en novembre 2011.

ETAT
D'AVANCEMENT :



PERSPECTIVES :

Définition des outils de communication par type d'évènements.

Dématérialisation des abonnements

Remplacement systématique lorsque c'est possible des abonnements papier par des abonnements électroniques afin d'assurer une meilleure diffusion et limiter le papier.

ETAT
D'AVANCEMENT :



CHIFFRES CLÉS :

10 abonnements électroniques



Ces symboles informent sur l'état d'avancement du projet :



Action en phase de lancement



Action en cours



Action terminée

* : Mots ayant un renvoi au glossaire



Dématérialisation des outils de communication

Dans un objectif de développement d'outils de communication éco-responsables, la CAPI développe notamment la dématérialisation :

- Par l'envoi d'invitations par mail
- Par l'envoi de lettres d'informations électroniques (sur les activités du Théâtre du Vellein et sur la vie de la CAPI : « PROLONGATIONS » à destination des élus du territoire et du réseau des Directeurs Généraux de services.
- Par l'envoi de cartes de vœux électroniques

ETAT D'AVANCEMENT :

CHIFFRES CLÉS :
3400 destinataires de la newsletter du Théâtre du Vellein
1000 cartes de vœux papier en 2011 contre 7000 en 2010

PERSPECTIVES :
 Identifier d'autres supports pouvant être dématérialisés.

Ces symboles informent sur l'état d'avancement du projet :

- Action en phase de lancement
- Action en cours
- Action terminée

Réduire nos consommations énergétiques et d'eau

L'énergie est un poste important du Bilan Carbone® puisqu'il est le 2^{ème} poste émetteur de gaz à effet de serre au niveau du fonctionnement général de la CAPI. Des actions d'économie d'énergie sont à mettre en œuvre.

Mise en place du schéma directeur énergétique

La CAPI a initié les 1^{ères} lignes de son schéma :

- 50 % des bâtiments CAPI ont désormais à l'entrée une **signalétique avec un indice énergétique** du bâtiment,
- 2 structures Petite enfance : installation d'une **pompe à chaleur** (MA* de Saint-Quentin-Fallavier) et installation d'un **groupe froid** (MA* de Bourgoin-Jallieu),
- 1 site industriel (Centre technique Est de Nivolas-Vermelle), avec une **réflexion particulière sur le fonctionnement et l'ergonomie** du bâtiment et l'amélioration du confort été/hiver,
- 2 bâtiments sont en cours d'études afin d'y installer **des pompes à chaleur et la création d'un sas** (rue du Creuzat à L'Isle d'Abeau),
- Le Conservatoire de musique Herctor Berlioz avec un passage du **fuel au gaz et l'installation de doubles vitrages**,

- Etude sur l'**isolation par l'extérieur** de la crèche de Servenoble à Villefontaine,
- Une nouvelle **CTA (Centrale de traitement de l'air)** de la salle Volodia du Centre Simone Signoret à Villefontaine.

ETAT
D'AVANCEMENT :



Etude pour une chaufferie bois au centre technique de la Cruzille

2011 correspond aux études visant à construire une chaufferie plaquettes bois sur le site de la Cruzille à Villefontaine. Elle permettra de chauffer un bâtiment industriel de 400 m². Bonus du projet : approvisionnement local en bois ! En effet, il proviendra du bois récolté par les services espaces verts de la Cruzille et du bois du site du Golf.

ETAT
D'AVANCEMENT :



PERSPECTIVES :

Travaux et mise en marche en 2012.

Ces symboles informent sur l'état d'avancement du projet :



Action en phase de lancement



Action en cours



Action terminée

* : Mots ayant un renvoi au glossaire

Installation d'un récupérateur de chaleur des eaux grises

La piscine Saint-Bonnet, à Villefontaine, ne s'arrête plus dans ses expérimentations ! Après la thermodynamie (captation des calories dans l'air pour préchauffage de l'eau des bassins), l'ionisation par électrolyse (pour baisser le taux de chlore actif dans les bassins), la déchloration des eaux, la piscine se dote d'un récupérateur de chaleur des eaux usées de douches pour préchauffer l'apport d'eaux neuves des douches et des bassins.



ETAT D'AVANCEMENT : 

CHIFFRES CLÉS :

Amortissement en **6 ans**

10 000 € d'économie d'énergie soit **15%** de la facture énergétique


.....
PERSPECTIVES :

Evaluation du dispositif.



Etude énergétique au Centre Simone Signoret

Lancement d'une étude pour un diagnostic énergétique sur l'ensemble du bâtiment du Centre Simone Signoret.

ETAT D'AVANCEMENT : 

Ces symboles informent sur l'état d'avancement du projet :



Action en phase de lancement



Action en cours



Action terminée

Action sur l'éclairage au sens économie d'énergie

- Expérimentation d'un gyrophare de signalisation des fourgons alimenté par panneaux solaires (permet notamment d'éteindre le moteur du fourgon quand il est à l'arrêt),
- Changement d'ampoules et luminaires par des ampoules basse consommation ou luminaires LED*.

ETAT
D'AVANCEMENT :



Ces symboles informent sur l'état d'avancement du projet :



Action en phase de lancement



Action en cours



Action terminée

* : Mots ayant un renvoi au glossaire

Achat de nouveaux bus plus vert !

Dans son programme de renouvellement de bus, la CAPI s'est dotée en 2011 de 3 nouveaux bus aux normes européenne V et avec le label EEV* garantissant un meilleur respect de l'environnement.

ETAT
D'AVANCEMENT :



PERSPECTIVES :

2012 : achat de 2 nouveaux bus aux normes européennes V et label EEV*.



Mise en place d'économiseurs d'eau

Le changement des robinetteries (mitigeurs en remplacement des mélangeurs) et des chasses d'eau (double flux en remplacement des simple flux) se poursuit sur 2011 avec un objectif de réduction des consommations d'eau.

ETAT
D'AVANCEMENT :



CHIFFRES CLÉS :

50% de réalisé pour les mitigeurs

60% de réalisé pour les chasses d'eau

PERSPECTIVES :

Changer à terme l'ensemble des équipements.

Préserver la biodiversité et les milieux dans notre fonctionnement

La diminution de certaines espèces est engagée. C'est dans les actions de la collectivité qu'il convient également de préserver la biodiversité.

Des nouveaux transformateurs à l'huile végétale

Dans le cadre du changement des transformateurs de distribution, la CAPI a opté pour des « transfo » plus écolo ! En effet, les 8 transformateurs installés ou en cours d'installation cette année (Groupes scolaires et stations de captage) fonctionnent à l'huile végétale. Il s'agit d'une huile avec un taux de biodégradabilité supérieur à 99%, un liquide diélectrique classé comme fluide peu inflammable, des éléments de combustion non toxiques, et des décharges électriques qui ne génèrent ni fumées, ni substances agressives ou corrosives.

ETAT D'AVANCEMENT : 

Déploiement de la gestion différenciée des espaces verts

Année test en 2010, développement en 2011, la CAPI limite l'utilisation de produits phytosanitaires ! En effet, la CAPI utilise le désherbage mécanique. En 2010, elle s'est dotée de balais mécaniques, installés sur les balayeuses, permettant d'arracher les indésirables. Test réussi, la CAPI déploie alors le système sur toutes ses balayeuses en 2011.

ETAT D'AVANCEMENT : 



Remplacement de la fertilisation chimique par la fertilisation organique

Après des tests en 2010, les matières organiques deviennent le maître mot dans le domaine de la fertilisation. La fertilisation chimique est remplacée au profit de la fertilisation organique.

ETAT D'AVANCEMENT : 



Ces symboles informent sur l'état d'avancement du projet :
  Action en phase de lancement
  Action en cours
  Action terminée



Limitation des tontes

Le long de la RD* 1006, nouveau regard sur les espaces verts ! Les tontes sont limitées et remplacées par du fauchage et broyage.

ETAT
D'AVANCEMENT :



PERSPECTIVES :

Dupliquer ce dispositif sur d'autres sites.

Installation d'une fontaine biologique

Pour le dégraissage de ses outils, le Centre Technique de la CAPI s'est doté d'une fontaine biologique. Elle remplace les fontaines à solvants hydrocarbonés en combinant l'action d'un dégraissant en phase aqueuse et de pastilles de micro-organismes spécifiques. Ces dernières assurent la biodégradation des hydrocarbures et la régénération du bain de nettoyage. Ce procédé substitue le solvant classiquement utilisé, tout en réduisant de manière significative la production de déchets.

ETAT
D'AVANCEMENT :



PERSPECTIVES :

Evaluation du dispositif.



Ces symboles informent sur l'état d'avancement du projet :



Action en phase de lancement



Action en cours



Action terminée

* : Mots ayant un renvoi au glossaire

Limiter les déplacements des agents et favoriser des modes de transports moins émetteurs de gaz à effet de serre

Dans les 85% des agents qui se déplacent en voiture individuelle, un grand nombre de personnes peuvent facilement changer d'habitudes de mobilité. Il convient de les inciter à adopter des modes de transports plus « durables » et leur proposer des solutions alternatives à l'usage de leur voiture.



**SUPER
CAPMAN**
Le pro du PDA !

Validation du PDA et achat en cours de VAE*

Après une enquête auprès des agents, et la validation du plan d'actions, le PDA se met en marche. La CAPI a lancé un marché pour s'équiper de VAE* pour les déplacements des agents (pendulaires et professionnels). 3 sites seront dotés : le Centre Administratif et les Services Techniques à L'Isle d'Abeau et le Centre Technique à Villefontaine.

La semaine du développement durable a été l'occasion de faire tester les VAE* aux agents CAPI afin de recenser les personnes intéressées.

ETAT D'AVANCEMENT :



PERSPECTIVES :

2012 : arrivée des VAE*.

Mise en place d'arceaux sécurisés et couverts sur les sites CAPI et de locaux fermés avec rechargement électrique pour les VAE*.

Optimisation des déplacements professionnels pour les agents des piscines

Afin d'assurer une continuité du service et de limiter les déplacements professionnels, les agents des services piscines sont fixés sur un même site dans la mesure du possible pour une journée entière.

ETAT D'AVANCEMENT :



PERSPECTIVES :

Evaluation du dispositif.

* : Mots ayant un renvoi au glossaire

Ces symboles informent sur l'état d'avancement du projet :



Action en phase de lancement



Action en cours



Action terminée

Améliorer de manière continue les conditions de travail et le maintien dans l'emploi des agents

Les questions de sécurité, santé et de conditions de travail ont des impacts directs sur la vie professionnelle et personnelle des employés. Les collectivités doivent veiller aux conditions de travail de leurs employés, notamment en termes de sûreté et de santé.

Cap sur les nuisances sonores

1^{er} volet de la démarche de prévention des risques validée par le CHS* : les nuisances sonores. 2011 a donc été consacrée à la mise en œuvre d'une campagne de prévention sur les nuisances sonores. Elle s'est traduite par la sensibilisation et l'information de tous les agents sur ces risques et un accompagnement des services à des actions d'amélioration.

ETAT
D'AVANCEMENT :



Ces symboles informent sur l'état d'avancement du projet :



Action en phase de lancement



Action en cours



Action terminée

Poursuite du document unique

La démarche d'élaboration du document unique d'évaluation des risques s'est poursuivie pour améliorer les conditions de travail des agents et limiter les risques pour la santé. Les 35 structures petites enfance ont fait l'objet d'une analyse et de la mise en place d'actions préventives et correctives.

ETAT
D'AVANCEMENT :



PERSPECTIVES :

Poursuite de l'élaboration du document unique.

Création de la CCAR (cellule de coordination et d'accompagnement au reclassement)

Afin de favoriser le maintien dans l'emploi, une cellule de coordination et d'accompagnement au reclassement a été créée. Elle favorise la coordination des différents acteurs (service ressources humaines, médecine professionnelle, service prévention) pour le suivi des situations individuelles complexes (dossiers d'aptitudes, d'inaptitudes, de mobilités internes accompagnées, de reclassements).

ETAT
D'AVANCEMENT :



* : Mots ayant un renvoi au glossaire

Former au développement durable

Pour que chaque agent puisse agir en termes de développement durable, des formations adaptées à chaque corps de métiers doivent être dispensées.



Les formations suivies en 2011

Plusieurs formations ont été suivies par des agents CAPI sur l'intégration du développement durable dans leur métier :

- la direction superstructures sur les éco matériaux (origine, performance, approche en coût global) et la sensibilisation à la qualité environnementale,
- la direction de l'aménagement sur les enjeux du Grenelle 2 en matière d'urbanisme et la réalisation d'un éco-quartier,
- le service transports sur les nouvelles pratiques de mobilité, le développement de l'usage du vélo en ville, le transfert modal et alternatives à l'automobile,
- le service espaces verts sur la protection biologique intégrée des espaces verts et le développement durable.

ETAT D'AVANCEMENT :



CHIFFRES CLÉS :

11 formations liées au développement durable

18 personnes ont assisté à ces formations

43 jours de formations liées au développement durable

PERSPECTIVES :

2012 : formation développement durable des ambassadeurs et formation à l'éco-communication du service communication.

Ces symboles informent sur l'état d'avancement du projet :



Action en phase de lancement

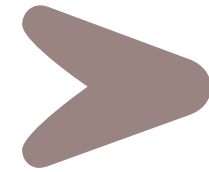


Action en cours



Action terminée

Synthèse et Perspectives 2012



Synthèse et Perspectives 2012



Les actions 2011 permettent de se donner des perspectives notamment pour l'année suivante. Ainsi, 2012 sera consacrée à la poursuite des actions engagées et l'intégration du développement durable dans les nouvelles démarches.

En 2011, la CAPI a réalisé un grand pas dans l'avancement de sa démarche de développement durable en mettant en route son **PCET***. Suite au diagnostic qui en pose les bases et à la mobilisation des acteurs du territoire, 2012 pourra être consacrée à la construction d'un **plan d'actions aux ambitions partagées** que se soit sur le volet territoire ou sur le volet patrimoine et compétences. Dans une démarche similaire, le protocole du **GPR*** a été voté cette année avec un plan d'actions ambitieux pour faire du Nord Isère un territoire durable. Suite au vote et à l'avancée dans la préparation de la plateforme **ASSTUS***, 2012 marquera sa création et le **lancement des actions liées à l'aménagement**.

Dans un souci d'offrir un cadre de vie agréable et sain aux habitants du territoire, la CAPI a continué ses actions de **préservation de l'environnement et de lutte contre la pollution de l'eau** et les poursuivra en 2012. Sur le volet éner-

gétique des avancées sont à noter avec la mise en œuvre de **chantiers de voirie expérimentaux et l'adoption d'un Plan lumière et de nuit qui sont à généraliser** dans tous les travaux. En revanche, **la qualité de l'air extérieur ou intérieur** est suivie mais nécessite des actions concrètes. Il en est de même pour la question des **déchets**.

Concernant le volet aménagement, le développement durable pourra y trouver son compte car la CAPI reprend la maîtrise d'ouvrage sur son territoire et **lance son projet d'aménagement durable ainsi que son référentiel aménagement durable** (dans le cadre du GPR*). L'année 2012 permettra d'en construire les premiers fondements. Quant aux déplacements, le **PDU*** avance à grand pas pour orienter les habitants vers des pratiques plus respectueuses de l'environnement. L'arrivée **de renfort sur la partie vélo et un nouveau réseau de bus** pour cette nouvelle année, permettra d'avancer dans l'atteinte des objectifs.

Le développement économique se soucie également de l'environnement et de la solidarité. Que ce soit en agriculture ou dans le soutien aux activités, la CAPI se fixe des critères de développement durable. 2012 permettra de renforcer son action sur le volet **agriculture**. L'adoption d'une politique de soutien à **l'ESS*** souligne l'engagement de la CAPI dans des politiques transversales, appuyées par la suite par le développement de projets spécifiques.

L'équité territoriale et sociale est un élément important de la politique de la CAPI depuis plusieurs années. Les actions de démocratisation de la culture ou d'accès au service public sont poursuivies en 2011. En revanche, la CAPI se lance sur le sujet de la **précarité énergétique** en mettant en œuvre notamment des critères de développement durable dans ses aides ou en apportant un soutien aux travaux. Cependant, afin d'améliorer le volet énergétique des logements sociaux, la CAPI se dotera de **critères**

* : Mots ayant un renvoi au glossaire



supplémentaires soulignant un engagement fort en termes de développement durable.

La CAPI s'efforce également d'être **exemplaire dans son fonctionnement**, en construisant des **outils** pour l'intégration du développement durable. Elle met également en œuvre des actions sur ses achats avec le lancement de son projet de **commande publique durable**, sur la communication en veillant à des outils soucieux de la préservation de l'environnement ou sur **la consommation énergétique** en programmant une série de travaux. Un des projets phares de 2011 concerne les déplacements des agents avec la validation du **PDA***. Le volet interne comprend également **les conditions de travail des agents** dont les actions se multiplient. Toutes ces démarches seront poursuivies en 2012, un accent sera donné à **la sensibilisation des agents**, à **l'intégration du développement durable dans la commande publique**, au **déploiement des actions du PDA*** et à **des travaux d'économies d'énergie** sans oublier la poursuite et l'avancée des actions permettant

d'assurer de bonnes conditions de travail. Sur le volet interne, **les ambassadeurs développement durable** prendront une place importante pour la suite en tant que relais du développement durable.

Ainsi, en comptabilisant **plus de 80 actions** dans le champ du développement durable pour l'année 2011, la CAPI renforce sa démarche dans ce domaine et 2012 permettra de poursuivre les actions engagées mais également de se fixer de nouveaux objectifs pour la poursuite de la démarche.

GLOSSAIRE



- **AEPI** : Agence d'Etudes et de Promotion de l'Isère
- **ANAH** : Agence National de l'Habitat
- **ANRU** : Agence National de Renouvellement Urbain
- **ARRC** : Association de Réhabilitation des Remparts de Crémieu
- **ASSTUS** : ASSemblages eT USages
- **BBC** : Bâtiment Basse Consommation
- **CCAR** : Cellule de Coordination et d'Accompagnement au Reclassement
- **CCI** : Chambre de Commerce et d'Industrie
- **CDDRA** : Contrat de Développement Durable en Rhône-Alpes
- **CHS** : Comité d'Hygiène et de Sécurité
- **CTA** : Centrale de Traitement de l'Air
- **CUCS** : Contrat Urbain de Cohésion Social
- **ENS** : Espace Naturel Sensible
- **EPANI** : Etablissement Public d'Aménagement du Nord Isère
- **ESS** : Economie Sociale et Solidaire
- **GES** : Gaz à Effet de Serre
- **GPRA** : Grand Projet Rhône-Alpes
- **IME** : Institut Médico-Educatifs
- **IRIS** : Isère Relais IllétrismeS
- **LED** : Light Emitting Diode
- **MA** : Multi-Accueil

- **MCAE** : Métro Création d'Activité Economique
- **ONF** : Office National des Forêts
- **PCET** : Plan Climat Energie Territorial
- **PDA** : Plan de Déplacement d'Administration
- **PDU** : Plan de Déplacement Urbain
- **PIC** : Pôle Innovation Constructive
- **PIL'ES** : Pôle d'Intelligence Logistiques Europe du Sud
- **PLH** : Plan Local de l'Habitat
- **PNRU** : Programme National de Renouveau Urbain
- **R&D** : Recherche et Développement
- **RD** : Route Départementale
- **RAM** : Relais Assistante Maternelle
- **SAU** : Surface Agricole Utile
- **SMABB** : Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Bourbre
- **SMND** : Syndicat Mixte du Nord Dauphiné
- **STEP** : Station d'EPuration
- **TLC** : Textile, Linge de maison et Chaussures
- **VAE** : Vélo à Assistance Electrique
- **VEFA** : Vente en l'Etat Futur d'Achèvement
- **ZAC** : Zone d'Aménagement Concertée
- **ZUS** : Zone Urbaine Sensible

Communauté d'Agglomération

Porte de l'Isère (CAPI)
 17 avenue du Bourg - BP 90592
 38081 L'Isle d'Abeau cedex
 Tel : 04 74 27 28 00
 Fax : 04 74 27 69 00
 capi@capi38.fr
 www.capi-agglo.fr

Direction de la Publication :

Alain Cottalorda

Directrice de la Rédaction :

Yasmina Hattabi

Rédaction :

Les services CAPI / Harmony Gras

Création graphique, mise en page :

service communication de la CAPI

Impression :

Imprimerie Fouquet Simonet,
 38300 Bourgoin-Jallieu

Crédits photos :

© Services Communication
 © Christian Chevallier
 © Fotolia.com
 © iStockphoto.com
 © ULM 38
 © Ville de L'Isle D'abeau (ECOQUARTIER
 CHAMPOULANT - SUITE EUROPEAN 10 - Architectes
 MOOTZ et PELE - Aménageur EPANI)
 © Médiathèque Lafarge - Claude Cieutat

Photos de la une :

© Vitaly Krivosheev - Fotolia.com
 © Monia - Fotolia.com

Iconographie :

Service communication





**DEVELOPPEMENT
DURABLE**

CAPI
L'AGGLO

17 avenue du Bourg - BP 90592
38081 L'Isle d'Abeau Cedex

Tél : 04 74 27 28 00
Fax : 04 74 27 69 00
Email : capi@capi38.fr
www.capi-agglo.fr